



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Commentaire No. 30 | March 2019

Plan stratégique du Réseau des agents de développement économique du Nord

**Une ressource pour l'avenir du développement
économique dans le Nord de l'Ontario**

Qui nous sommes

Certains des acteurs clés dans ce modèle et leurs rôles se trouvent ci-dessous :

Conseil d'administration : Le conseil d'administration détermine l'orientation stratégique de l'Institut des politiques du Nord. Les administrateurs font partie de comités opérationnels s'occupant de finance, de collecte de fonds et de gouvernance; collectivement, le conseil demande au chef de la direction de rendre des comptes au regard des objectifs de nos objectifs du plan stratégique. La responsabilité principale du conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts, la réputation et l'envergure de l'Institut des politiques du Nord.

Président et Chef de la direction : recommande des orientations stratégiques, élabore des plans et processus, assure et répartit les ressources aux fins déterminées.

Conseil consultatif : groupe de personnes engagées et qui s'intéressent à aider l'Institut des politiques du Nord mais non à le diriger. Chefs de files dans leurs domaines, ils guident l'orientation stratégique et y apportent une contribution; ils font de même en communication ainsi que pour les chercheurs ou personnes-ressources de la collectivité élargie. Ils sont pour de l'Institut des politiques du Nord une « source de plus mûre réflexion » sur l'orientation et les tactiques organisationnelles globales.

Conseil consultatif pour la recherche : groupe de chercheurs universitaires qui guide et apporte une contribution en matière d'orientations potentielles de la recherche, de rédacteurs possibles, d'ébauches d'études et de commentaires. C'est le « lien officiel » avec le monde universitaire.

Évaluateurs-homologues : personnes qui veillent à ce que les articles spécifiques soient factuels, pertinents et publiables.

Rédacteurs et chercheurs associés : personnes qui offrent, au besoin, une expertise indépendante dans des domaines spécifiques de la politique.

Président & CEO

Charles Cirtwill

Conseil d'administration

Dawn Madahbee Leach
(Chair)
Dr. Heather Murchison
(Northwest Vice-Chair)
Louise Paquette
(Northeast Vice-Chair)
Pierre Bélanger
(Treasurer)
Dr. Brian Tucker
(Secretary)

Terry Bursey
Dave Canfield
Jean Pierre Chabot
Dr. Harley d'Entremont
Alex Freedman
Diana Fuller Henninger
Emilio Rigato
Asima Vezina
Charles Cirtwill
(President & CEO)

Conseil consultatif

Michael Atkins
Kim Jo Bliss
Dr. Michael DeGagné
Don Drummond
Ronald Garbutt
Jean Paul Gladu
Audrey Gilbeau
Peter Goring

Dr. George C. Macey
Allyson Pele
Ogimaa Duke Peltier
Peter Politis
Tina Sartoretto
Bill Spinney
David Thompson

Conseil consultatif pour la recherche

Dr. Randy Battochio
(Chair)
Dr. John Allison
Dr. Hugo Asselin
Dr. Gayle Broad
George Burton
Dr. Robert Campbell

Dr. Iain Davidson-Hunt
Dr. Livio Di Matteo
Dr. Morley Gunderson
Leata Ann Rigg
S. Brenda Small
J.D. Snyder
Dr. Lindsay Tedds

Ce rapport a été possible grâce à l'appui de nos partenaires : l'Université Lakehead, l'Université Laurentienne et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Traduction par Gilles Dignard.
Edité par Barry Norris.
Conception graphique par Aaron Daudlin

© 2019 Northern Policy Institute
Published by Northern Policy Institute
874 Tungsten St.
Thunder Bay, Ontario P7B 6T6

ISBN: 978-1-989343-16-6

Table des matières

4	Résumé
5	Objectif du plan stratégique
6	Procédure de planification
7	Plan de travail
8	Analyse de la situation
8	Introduction
8	Besoins communautaires
8	Agents ou membres d'un comité de développement économique
8	Agentes et agents de développement économique des Premières Nations, des Métis et des Inuits
9	Fournisseurs de services de développement économique
10	Défenseurs des politiques
12	Normes d'éducation
14	Contribution des agents de développement économique locaux
14	Introduction
14	Enquête auprès des municipalités
15	Résultats du sondage
16	Groupe de consultation
19	Conclusion
20	Élaboration d'un Plan stratégique du Réseau des agents de développement économique du Nord.
20	Introduction
20	Priorités
20	Recommandations
21	Conclusion
23	Annexe
51	Références

Résumé

En 2015 et 2016, l'Institut des politiques du Nord a mené 98 entrevues dans le Nord de l'Ontario avec des agents de développement économique (ADE), des collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et des directeurs généraux des sociétés d'aide au développement des collectivités. Son objectif était de déterminer les lacunes dans les partenariats entre les ADE autochtones et non autochtones. Après avoir mené plusieurs entrevues, groupes de consultation et sondages, les résultats ont révélé que les ADE du Nord de l'Ontario faisaient face à trois défis et priorités récurrents : le partage de l'information, le développement des capacités et le réseautage.

Le document a cerné plusieurs lacunes liées à l'offre de programmes de formation accrédités pour les ADE du Nord de l'Ontario, dont notamment l'absence de possibilités de perfectionnement professionnel continu pour ceux-ci ou de section pour le Nord à l'EDCO (Economic Development Council of Ontario) pour répondre aux besoins spécifiques des ADE dans la région.

Des sondages anonymes en ligne et des groupes de consultation ont permis de souligner les défis particuliers que doivent relever les ADE, notamment en ce qui concerne les possibilités de formation, le manque de capacités et le soutien des ADE. À partir de ces défis, l'IPN a élaboré un plan stratégique dont l'objectif est d'habiliter les ADE à accroître le partage de l'information, le développement des capacités et le réseautage dans leurs collectivités respectives.

Les recommandations suivantes ont été formulées :

Agents de développement économique des Premières Nations, des Métis et des Inuits

- Il est recommandé que l'Ontario First Nations Economic Developers Association (OFNEDA) sollicite un partenariat officiel avec l'Ontario Aboriginal Lands Association (OALA).
- Il est recommandé que l'OFNEDA augmente sa capacité de réseautage à l'interne au profit des ADE des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

Agents de développement économique municipaux

- Il est recommandé que l'Institut NORDIK dirige le développement d'un réseau global des ADE dans le Nord de l'Ontario et qu'il cherche à faire reconnaître les sections de l'EDCO.
- Une fois que le Réseau des ADE du Nord sera établi, il est recommandé que l'Institut NORDIK établisse un lien avec le programme de développement économique et social communautaire de l'Université Algoma pour que les ADE du Nord aient plus facilement accès à une formation rapide (sous forme de certification D.Éc.).

II. Objectif du plan stratégique

Ce plan stratégique fait suite à un ensemble de recherches qui ont été compilées au cours de plusieurs années. Il comprend des entrevues menées par l'Institut des politiques du Nord (IPN) auprès des agents de développement économique (ADE) des collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits et des municipalités du Nord de l'Ontario, ainsi qu'auprès des directeurs généraux des sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). Dans l'ensemble, 98 entrevues ont été réalisées entre l'été 2015 et le printemps 2016. Les trois priorités les plus saillantes soulignées par les ADE étaient le partage de **l'information**, le **développement des capacités** et le **réseautage**.

À partir de ces priorités, l'IPN a entrepris l'élaboration d'un plan stratégique visant à accroître les capacités de réseautage des ADE parmi les collectivités autochtones et non autochtones dans le Nord ontarien. L'objectif de ce plan est d'outiller les ADE afin qu'ils puissent accroître le partage de l'information, le développement des capacités et le réseautage dans leurs collectivités respectives.



III. Procédure de planification

La création du Plan stratégique du Réseau des ADE du Nord a été un processus itératif comprenant la collecte des commentaires des membres de l'équipe de recherche et du conseil consultatif de l'IPN ainsi que des directeurs généraux des SADC et des ADE dans la région.

Pour compléter le projet, l'IPN a entrepris une procédure d'étude comprenant les trois étapes suivantes :

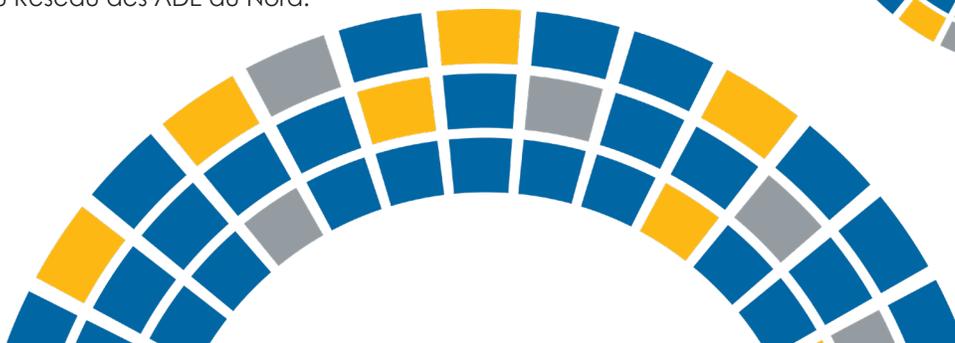
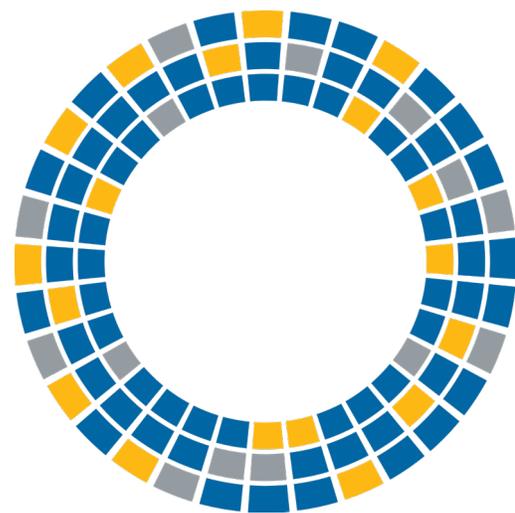
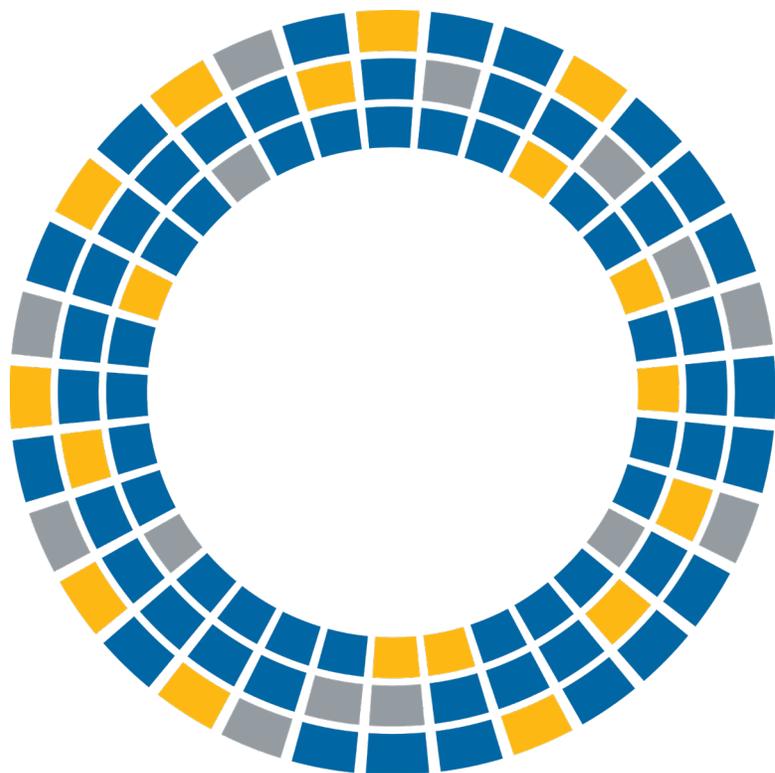
- Étape 1 : Analyse de la situation et discussions avec l'équipe de recherche et certains professionnels de l'industrie;
- Étape 2 : Recherche qualitative et quantitative de première main menée auprès des ADE des collectivités autochtones et non autochtones;
- Étape 3 : Élaboration du Plan stratégique du Réseau des ADE du Nord et production de rapports;



IV. Plan de travail

L'équipe de recherche de l'IPN a entrepris les étapes suivantes pour orienter l'élaboration du Plan stratégique du Réseau des ADE du Nord :

1. Une réunion brise-glace avec les membres de l'équipe pour discuter de l'affectation et confirmer le plan de travail;
2. Des discussions avec des représentants d'organismes pertinents dont, entre autres : la Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario (FMNO), la Northwestern Ontario Municipal Association (NOMA), le Northwestern Ontario Development Network (NODN), l'Ontario First Nations Economic Developers Association (OFNEDA), et le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA);
3. L'analyse des meilleures pratiques en matière de stratégies de réseaux d'ADE dans d'autres régions;
4. L'élaboration d'un inventaire des biens pour les réseaux d'ADE dans le Nord de l'Ontario et pour la province;
5. La distribution d'un sondage aux ADE municipaux pour déterminer l'état et les perceptions actuels quant aux possibilités de formation, de réseautage et de partenariat offertes dans le Nord ontarien;
6. L'animation d'un groupe de consultation avec les ADE des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour déterminer l'état et la perception actuels des possibilités de formation, de réseautage et de partenariat offertes dans le Nord ontarien;
7. La diffusion de la recherche et la présentation d'un résumé des résultats à la conférence et à l'AGA de la Northwestern Ontario Municipal Association le 27 avril 2017;
8. L'élaboration de la version définitive du Plan stratégique du Réseau des ADE du Nord.



V. Analyse de la situation

Introduction

Dans la prochaine partie, on présente un aperçu des capacités de réseautage des ADE des collectivités autochtones et non autochtones du Nord ontarien au cours des cinq dernières années. Plus précisément, on y aborde les besoins de la collectivité, les responsabilités des ADE envers les communautés autochtones et non autochtones, les fournisseurs de services de développement économique, les défenseurs des politiques, les réseaux infrarégionaux, les normes éducatives des ADE, et un inventaire des biens des réseaux d'ADE de l'Ontario.

Besoins communautaires

Selon Statistique Canada, le Nord de l'Ontario compte 118 réserves des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que 144 municipalités. La région compte également 16 cantons non organisés (Cuddy, 2016).

Le Nord de l'Ontario est un milieu commercial singulier. Avec une superficie d'environ 800 000 kilomètres carrés, il représente près de 90 % de la masse terrestre de la province. Pourtant, sa population se chiffre à seulement 780 140 habitants, soit la même que celle de la ville de Mississauga, dont le rayon ne fait que 292 km² (McIntyre, 2018). Étant donné la grande taille et la petite population de la région, il est clair que le Nord de l'Ontario a un espace physique qui lui permettra de croître.

Les collectivités du Nord ontarien ont besoin de possibilités de développement des capacités, surtout pour poursuivre la croissance économique. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est essentiel, pour le bien-être économique et social de la région, d'établir des partenariats et des capacités de réseautage entre les collectivités. L'importance des partenariats stratégiques dans le Nord de l'Ontario a amené l'IPN à contribuer à la recherche pour faire avancer le réseautage dans le Nord ainsi qu'à élaborer les stratégies pour le soutenir.

Agents ou membres d'un comité de développement économique

Très souvent, les collectivités ont un poste défini ou un comité municipal qui se concentre sur le développement des entreprises privées et publiques. En général, ce sont les ADE qui assument ce rôle, mettant l'accent sur la promotion du développement au sein d'une communauté et sur la création d'un environnement propice aux partenariats dans les secteurs public et privé. L'ADE sert habituellement de point de contact pour le milieu des affaires et a pour tâche d'attirer les investissements de l'extérieur. Ces investissements sont importants pour la croissance et la durabilité de l'avenir de toute collectivité.

Être le premier point de contact dans l'établissement de relations est une responsabilité importante, et c'est l'une des raisons pour lesquelles l'IPN cherche la meilleure façon de soutenir les ADE.

Agentes et agents de développement économique des Premières Nations, des Métis et des Inuits

Il existe des postes d'ADE dans les municipalités ainsi que dans les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits, mais leurs responsabilités dans ces milieux peuvent être différentes. Par exemple, les ADE des collectivités autochtones doivent composer avec un niveau supplémentaire de politique, soit la Loi sur les Indiens, qui régit le statut, le gouvernement, les finances et les réserves de ces peuples et collectivités. En ce qui concerne la gestion des terres, cette loi établit le fait que le titre légal des terres de réserve est détenu par la Couronne (Gouvernement du Canada, 1985). Par conséquent, les collectivités autochtones ont conclu des accords multilatéraux avec la Couronne pour gérer leurs terres et maintenir leurs relations avec cette dernière.

Les ADE de celles-ci doivent comprendre les lois qui restreignent le territoire des collectivités ainsi que leur accès au capital (McIntyre, 2018a).

Les ADE des Premières Nations, des Métis et des Inuits sont aussi tenus de bien connaître les questions relatives aux revendications territoriales, à la gestion des terres, aux relations fédérales et provinciales et aux restrictions relatives aux investissements commerciaux à l'intérieur et à l'extérieur des réserves (NALMA, 2019). De fait, il va sans dire que leurs compétences sont différentes de celles des ADE des collectivités non autochtones. Ces différentes compétences, ainsi que le cadre réglementaire régissant les ADE des Premières Nations, des Métis et des Inuits, sont encore plus remarquables si l'on considère la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), dont l'article 20 précise que :

Les peuples autochtones ont le droit de conserver et de développer leurs systèmes ou institutions politiques, économiques et sociaux, de disposer en toute sécurité de leurs propres moyens de subsistance et de développement et de se livrer librement à toutes leurs activités économiques, traditionnelles et autres (Nations Unies, 2008).

Le Gouvernement du Canada a adopté la DNUDPA (Fontaine, 2016).

Malgré les différences entre les ADE des collectivités autochtones et ceux des collectivités non autochtones du Nord de l'Ontario, les deux groupes ont un obstacle particulier en commun : leur éloignement des bureaux gouvernementaux, dont la distance peut dépasser 300 km. De plus, de nombreuses collectivités rurales et éloignées du Nord de la province n'ont pas accès à Internet ou ont des services irréguliers et peu fiables (Masse, 2016). Il s'agit là d'un obstacle majeur au développement des économies locales et régionales. L'amélioration de l'accès à Internet améliorerait considérablement la capacité des agents de développement économique du Nord de l'Ontario à faire leur travail.

Fournisseurs de services de développement économique

Avant de discuter d'un Plan stratégique du Réseau des ADE du Nord, il est important de décrire en détail le cadre politique existant ainsi que les organisations parapluies, les réseaux, les défenseurs des politiques et les organisations infrarégionales qui soutiennent les ADE.

Association canadienne de développement économique (ACDE)

L'ACDE est l'organisme national de développement économique du Canada. L'Association offre à ses membres l'accès à une gamme de ressources et de services, y compris les occasions suivantes de perfectionnement professionnel et de réseautage :

- Des activités offertes par le réseau national de développement économique, comme des forums, des conférences annuelles et des occasions de réseautage;
- Des publications, des rapports et des mesures de performance par l'entremise d'outils de développement économique;
- Un programme de bourses d'études pour la certification D.Éc. (EDAC, 2019).

Economic Development Council of Ontario (EDCO)

L'EDCO fait preuve de leadership en vue d'améliorer le développement professionnel de ses membres, de promouvoir le développement économique en tant que profession et d'aider les municipalités à favoriser la prospérité économique en Ontario. Les membres ont accès aux ressources et aux avantages suivants :

- Un réseau pour les jeunes professionnels (YPN - Young Professionals Network) et le programme de mentorat EDCO YPN;
- Une bibliothèque du développement économique;
- Des ressources comme le EDCO Investor's Guide;
- Des formations à tarif réduit, p. ex. les activités offertes par le Conference Board du Canada, l'Association canadienne de développement économique et l'International Economic Development Council (IEDC);
- Un protocole d'entente entre l'EDCO et l'International Economic Development Council pour offrir des formations à tarif réduit;
- Des rabais sur les déplacements : VIA Rail et possiblement Porter à l'avenir (EDCO, s.d.).

Northern Ontario Research, Development, Ideas and Knowledge (NORDIK) Institute

L'institut NORDIK est un organisme de recherche qui est étroitement associé au programme de développement économique et social communautaire (CESD) de l'Université Algoma. Il a pour mandat d'être au service du Nord de l'Ontario. Les services offerts aux ADE et aux agents et agentes de développement commercial (ADC) dans le Nord de l'Ontario comprennent :

- Des ressources et des formations sur le développement des entreprises sociales;
- Des partenariats pour le développement communautaire axés sur les projets;
- Des ressources associées au CESD et au développement économique dans le Nord de l'Ontario (NORDIK, 2011).

Ontario First Nations Economic Development Association (OFNEDA)

L'OFNEDA a été créée en 2008 pour stimuler la croissance économique des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'Ontario. Ses membres représentent des professionnels dont l'objectif commun est de favoriser le développement économique des collectivités autochtones. Elle appuie également les initiatives d'élaboration de politiques qui s'attaquent aux défis économiques auxquels se heurtent ces collectivités. L'adhésion à l'association comprend :

- La conférence annuelle sur le développement économique, dont le transport et la participation gratuits;
- Une trousse de formation, d'éducation et de ressources;
- L'envoi de matériel aux ADE des Premières Nations, des Métis et des Inuits;
- Un forum pour les partenaires (à venir);
- Une cotisation annuelle de 1000 \$ (OFNEDA, 2017).

Ontario Aboriginal Lands Association (OALA)

L'OALA offre des possibilités de réseautage, de soutien par les pairs et de formation aux gestionnaires des terres des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'Ontario.

- Les buts et objectifs de l'OALA comprennent le réseautage et le perfectionnement professionnel.
- Les frais d'adhésion sont de 150 \$ par année.
- La formation est offerte à chaque réunion semestrielle.
- Le plan et les règlements pour la gouvernance en vue de recruter plus de gestionnaires des terres dans le Nord sont en cours de révision (OALA, 2019).

Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA)

Le CAADA est un organisme autochtone national qui participe au développement économique communautaire. Il soutient les économies autochtones en offrant des programmes et des services qui renforcent les capacités des agents de développement économique. Les avantages liés à l'adhésion comprennent :

- Un rabais sur l'inscription au congrès national annuel et à l'AGA du CAADA;
- Un abonnement aux nouvelles du CAADA;
- L'accès à la certification de développeur économique autochtone;

- Le Journal of Aboriginal Economic Development;
- La publicité d'événements sur un réseau national (CAADA, 2019).

Ontario's North Economic Development Corporation (ONEDC)

L'ONEDC représente les villes de Thunder Bay, Sault Ste Marie, Sudbury, Timmins et North Bay, son but collectif étant de favoriser la croissance économique à l'échelle du Nord de la province.

- FedNor et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) ont un site web pour orienter les entreprises vers ces villes.
- L'ONEDC offre des statistiques et des profils sectoriels sur la fabrication avancée, les technologies des communications, l'aéronautique, les énergies et les technologies environnementales alternatives et les sciences de la santé (Invest Northern Ontario, 2019).

Défenseurs des politiques

Northwestern Ontario Municipal Association (NOMA)

Les objectifs de la NOMA sont d'examiner les questions d'intérêt général pour les municipalités membres, de prendre des mesures concertées sur ces questions et d'adopter des lois qui pourraient profiter aux membres.

- Elle comprend les « ligues municipales » de district : Thunder Bay, Rainy River et Kenora, ainsi que des conseillers de chaque petite collectivité de ces ligues.
- L'Association examine les questions d'intérêt général pour les municipalités, prend des mesures concertées sur les questions où les droits des municipalités peuvent être affectés et fait progresser l'éducation et la discussion.
- Elle nomme trois postes au caucus du Nord pour l'Association des municipalités de l'Ontario (NOMA, 2019).

La Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario (FMNO)

La FMNO est une association composée de membres qui agit comme porte-parole du Nord-Est de l'Ontario; elle représente et défend les intérêts de 110 villes, municipalités et municipalités (FONOM, 2013).

- Semblable à la NOMA, mais située dans le Nord-Est de l'Ontario, elle représente les districts du Nord-Est de l'Ontario.

- Son conseil est composé de conseillers de diverses collectivités du Nord-Est de l'Ontario.
- Sa fonction principale est de partager des conseils et de faire avancer les processus dans les collectivités du Nord-Est de l'Ontario.
- Elle nomme trois postes au caucus Nord de l'Association des municipalités de l'Ontario.

Sous le parapluie de la FMNO

- Algoma District Municipal Association (ADMA)
- District of Parry Sound Municipal Association (DPSMA)
- Manitoulin Municipal Association (MMA)
- Northeastern Ontario Municipal Association (NEOMA)
- Association municipale du Sudbury Est
- Temiskaming Municipal Association (TMA)

Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA)

Le CNDEA fournit au gouvernement fédéral des analyses et des conseils qui permettent aux peuples autochtones du Canada de se faire entendre dans les politiques gouvernementales sur les questions liées aux possibilités économiques qui leur sont propres.

- Il aborde la question des obstacles au développement économique des entreprises autochtones.
- Il fournit des recommandations pour accroître la participation des Autochtones aux projets de ressources.
- Il évalue l'état de l'économie autochtone au Canada en suivant les progrès réalisés par rapport à plusieurs indicateurs clés.
- Il soumet des commentaires prébudgétaires aux comités du Sénat et de la Chambre des communes (NIEDB, 2017).

Infrarégional

Plusieurs petits groupes de travail infrarégionaux se réunissent dans le Nord ontarien, souvent sans nom officiel. Les groupes suivants ont été compilés à l'aide des données recueillies dans le cadre d'enquêtes menées par l'IPN, qui se trouvent à l'annexe B :

- Une initiative de développement économique impliquant les municipalités et les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits est en cours

d'examen pour le chenal nord du lac Huron;

- Les ADE des collectivités autochtones de Sagamok, de Mississauga et de Serpent River se sont rencontrés pour discuter des moyens de devenir un front uni pour les entreprises qui souhaitent investir dans leur région. On demande d'abord aux intérêts commerciaux de passer par le groupe;
- Les ADE représentant les collectivités rurales d'une vaste région (de Parry Sound à Nipissing Ouest en passant par Mattawa) ont commencé à se réunir chaque trimestre pour échanger des renseignements et des pratiques exemplaires;
- Le groupe régional du développement économique;
- Le forum régional supérieur Est des ADE;
- Entreprise en démarrage Plus d'Algoma;
- Les aspects régionaux et les autres fournisseurs de services de Thunder Bay;
- Le comité de développement économique de Perry, Magnetawan, McMurrich/Monteith (PMM);
- La Chambre de commerce d'Almaguin Highlands (CCA);
- Le Réseau communautaire du Nord-Est — c'est le nom donné aux 16 SADC situées dans le Nord-Est de l'Ontario;
- SADC Réseau de la rive nord — organisme créé par la SADC Supérieur Nord en 2009 à la suite d'une rencontre des intervenants en développement économique de la région Supérieur Nord;
- La région Sault-Sudbury;
- La Première Nation de Sioux Lookout — un organisme municipal de développement économique communautaire;
- Le Réseau de développement économique de l'île Manitoulin et d'Espanola (non officiel);
- La Cloche Manitoulin Business Assistance Corporation (LAMBAC) — organise des réunions informelles entre les ADE municipaux sur l'île Manitoulin;
- L'Initiative d'investissement communautaire pour le Nord de l'Ontario (IICNO);
- Le réseau des ADE de l'île Manitoulin (très informel);
- Le partenariat Heart of the Continent;

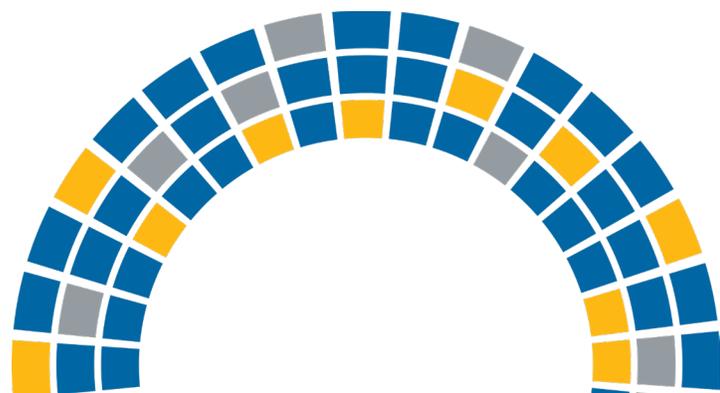
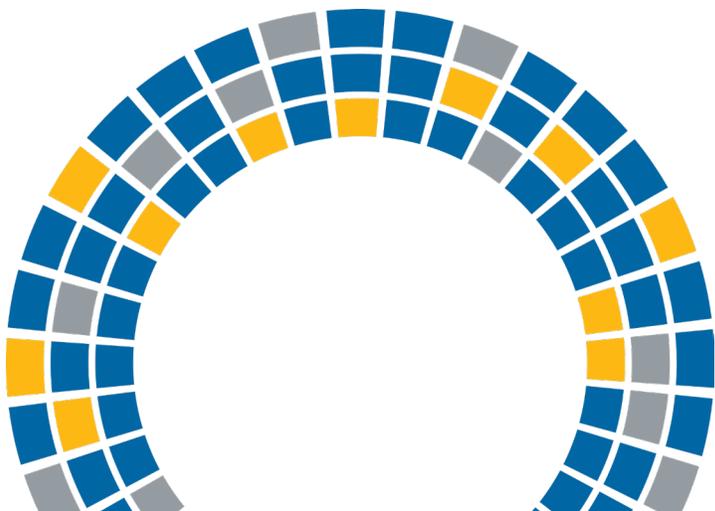
- L'Aire marine nationale de conservation du lac Supérieur, la North of Superior Marina Marketing Association;
- Marketing Association, Superior Country Travel Association, Superior North Community Development Corporation EDOs;

Normes d'éducation

Il existe des normes d'éducation établies pour les ADE des collectivités autochtones et non autochtones. Elles sont réglementées par des organismes nationaux, soit le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA) et l'Association canadienne de développement économique (ACDE).

Tableau 1 : Normes d'éducation pour les ADE des collectivités autochtones et non autochtones

	Autochtones	Non-Autochtones
Organisme d'accréditation	Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA)	Association canadienne de développement économique (ACDE)
Accréditation	TAED	D.Éc.
Programmes offerts dans le Nord de l'Ontario	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de 3 ou 4 ans à l'Université Algoma, en développement économique et social communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de 3 ou 4 ans à l'Université Algoma, en développement économique et social communautaire • Cours offerts chaque année à Thunder Bay
Programmes offerts en Ontario		Accréditation accélérée de 2 ans, à l'Université de Waterloo
Participation	0 des 6 participants aux groupes de consultation (ADE des Autochtones) n'a reçu la certification du CAADA (Groupe de consultation, avril 2017)	30,9 % des ADE non autochtones du Nord de l'Ontario qui ont reçu une formation étaient certifiés Éc.D. (Enquête, mars 2017)



Comparaison des programmes d'études accrédités

Certification D.Éc.

- Certification offerte par l'ACDE;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le domaine;
- Réussir l'examen avec une note de 75 % ou plus;
- 45 points requis pour passer l'examen, mais il y a plusieurs façons de les obtenir :
 - Année 1 et Année 2 = 10 points par année (à la fin des travaux);
 - Conférence de l'ACDE = 3 points;
 - Conférences de l'association provinciale/territoriale = 2 points; Conférences = two points;
 - Diplôme pertinent (premier cycle) = 10 points;
 - Diplôme d'études supérieures pertinent = 5 points;
 - 45 points accordés aux diplômés B.A. avec spécialisation en développement économique et social communautaire de l'Université Algoma de Sault Ste Marie (EDAC, 2019a)

Certificat de technique en développement économique autochtone (TAED)

- Certification offerte par le CAADA;
- Programme d'études élaboré pour répondre aux 11 compétences de base des développeurs économiques autochtones;
- Le Canada a huit établissements accrédités (dont un en Ontario);
- Diplômes de 3 ou 4 ans accrédités en développement économique et social communautaire à l'Université Algoma (CANDO, 2019a)

Cette recherche a permis de cerner plusieurs lacunes dans les accréditations liées au développement économique qui sont offertes dans le Nord de l'Ontario :

- Les accréditations de l'Association canadienne de développement économique (ACDE) et du CAADA sont des normes de formation dans la profession du développement économique. À l'heure actuelle, l'EDAC n'inclut pas de contenu qui se rapporte spécifiquement au Nord de l'Ontario ou aux collectivités rurales.
- Dans le Nord de l'Ontario, les certificats D.Éc. et CANDO sont offerts exclusivement à l'Université Algoma avec l'obtention d'un baccalauréat ès arts spécialisé en développement économique et social communautaire. Malheureusement, il est fréquent que les postes d'ADE soient pourvus par de nouveaux employés qui cherchent à obtenir une certification après coup. Cela rend l'option d'un diplôme de trois

ans inaccessible pour les personnes qui cherchent une formation dans leur domaine tout en travaillant à temps plein.

- Bien que l'IPN offre l'accès à une multitude d'articles sur l'économie du Nord de l'Ontario, il n'existe pas de bibliothèque unique d'articles sur les approches liées aux pratiques de développement économique dans le Nord de la province.
- Il n'y a pas de réunions régulières entre les collectivités autochtones et non-autochtones, à moins qu'il ne s'agisse de réunions organisées en réponse à la proposition d'une entente sur les répercussions et les avantages ou d'un partenariat commercial.

D'après les offres de réseaux dans le Nord de l'Ontario, les lacunes suivantes sont apparues, soulignant un déficit dans le soutien aux ADE des collectivités autochtones et non autochtones de la région :

- Il n'y a pas de certificat Éc.D. de base ou de perfectionnement professionnel continu pour les ADE dans le Nord de l'Ontario. Cependant, l'Université de Waterloo offre des cours une fois par année à Thunder Bay.
- Il n'y a pas de « section pour le Nord » à l'EDCO pour répondre aux besoins spécifiques des ADE dans la région.
- Les frais de déplacement sont élevés pour se rendre à des conférences dans le Sud et il y a peu de possibilités d'obtenir une certification dans le cadre d'une conférence.
- Il y a un manque de réunions régulières entre les organismes de développement économique des collectivités autochtones et non autochtones (réseautage).
- L'organisation du réseautage est actuellement fondée sur des régions plus petites, avec peu ou pas de réseautage global ou basé sur les besoins.
- Il n'y a pas de bibliothèque spécialisée de documents (analyse des politiques) sur le développement économique dans le Nord de l'Ontario pour les études de cas et les résultats d'apprentissage qui pourraient servir dans l'avenir.
- Il y a un manque d'éducation formelle sur les traités et le contexte historique des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

VI. Contribution des agents de développement économique locaux

Introduction

La prochaine partie porte particulièrement sur ce qui se passe du point de vue des ADE à l'échelle locale dans le Nord de l'Ontario et sur leur vision du soutien organisationnel potentiel.

Adoptant une approche de recherche communautaire participative, l'IPN a élaboré un sondage anonyme en ligne à distribuer aux ADE et aux comités de développement économique dans les municipalités. L'IPN a également organisé un groupe de consultation avec les ADE des Premières Nations, des Métis et des Inuits avec l'appui de l'Association ontarienne de développement économique des Premières Nations (OFNEDA).

Les données obtenues dans le cadre de ces discussions ainsi que d'autres recherches ont servi à élaborer l'ensemble des mesures et des objectifs recommandés pour l'élaboration d'un Plan stratégique pour le Réseau des ADE du Nord. Les résultats du processus d'enquête et du groupe de consultation sont présentés dans la partie suivante. Il convient aussi de noter que les opinions exprimées dans cette partie du rapport ne reflètent pas les vues et opinions de l'IPN. Le but de cette partie est de présenter un résumé des opinions exprimées dans le cadre du sondage en ligne et du groupe de consultation.

Enquête auprès des municipalités

Le sondage a été diffusé sur le site northernpolicy.ca du 1er au 23 mars 2017. Avec un taux de réponse cible de 25 %, 110 personnes ont été contactées et 63 questionnaires ont été remplis. Après avoir identifié les doublons et les non-réponses, 55 enquêtes ont pu être utilisées dans le cadre de cette étude.

Afin d'être représentatifs du Nord de l'Ontario, les résultats ont été regroupés selon la taille des populations municipales (de a à i). Le Nord compte plusieurs municipalités dans ces groupes distincts. Par exemple, 37 municipalités du Nord ontarien ont une population de 500 habitants ou moins. Le tableau suivant indique le nombre total de municipalités dans chaque groupe de population, le nombre idéal de réponses pour atteindre le taux de réponse cible de 25 % et le nombre réel de réponses obtenues.

Table 2: Survey Response Rate by Municipality Size

Taille de la population municipale	Nombre total de municipalités dans ce groupe	Nombre de réponses nécessaires pour atteindre l'objectif de 25 %	Nombre total de réponses obtenues
(a) 500 ou moins	37	9.25	6
(b) 501 à 1,000	41	10.25	15
(c) 1,001 à 1,500	25	6.25	7
(d) 1,501 à 2,000	10	2.5	5
(e) 2,001 à 2,500	5	1.25	3
(f) 2,501 à 5,000	21	5.25	11
(g) 5,001 à 7,500	8	2	3
(h) 7,501 à 15,000	7	1.75	2
(i) plus de 15001	6	1.5	3
Total	160	40	55

Résultats du sondage

Comme nous l'avons mentionné, les répondants au sondage étaient des ADE provenant de collectivités autres que celles des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Parmi les personnes interrogées, 87 % se trouvent à moins d'une heure de route d'une collectivité des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et 53 % se trouvent d'une à trois heures de route de plus grandes collectivités comme Kenora, Timmins, North Bay, Sault Ste Marie, Thunder Bay et Sudbury.

Figure 1: Distance de Kenora, Timmins, North Bay, Sault Ste Marie ou Sudbury

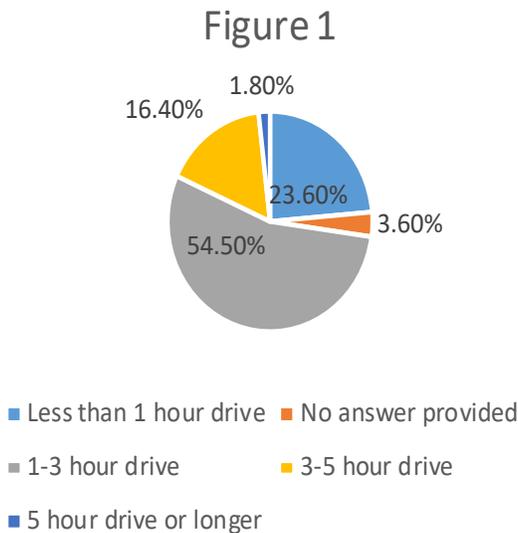
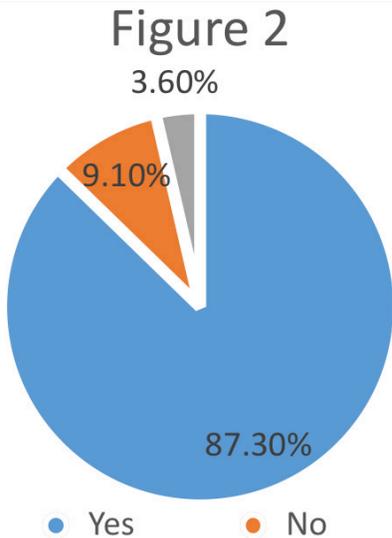
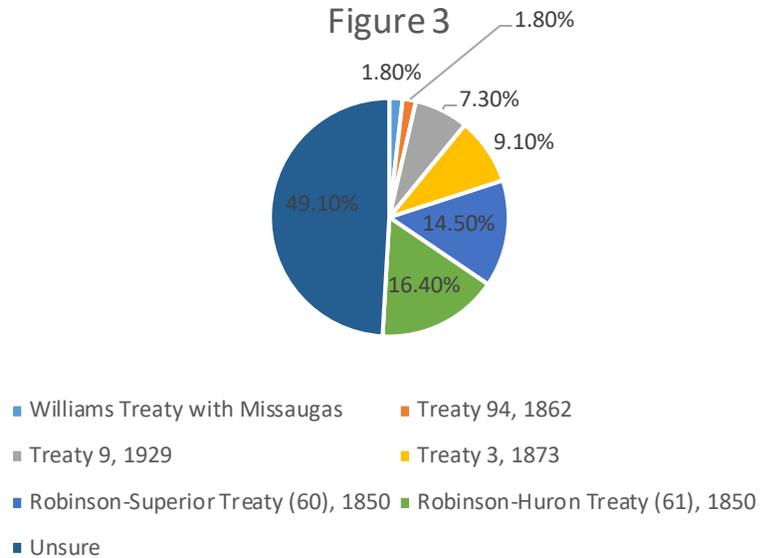


Figure 2: Y a-t-il une communauté des Premières Nations, des Métis ou des Inuits à proximité? (à moins d'une heure de route)



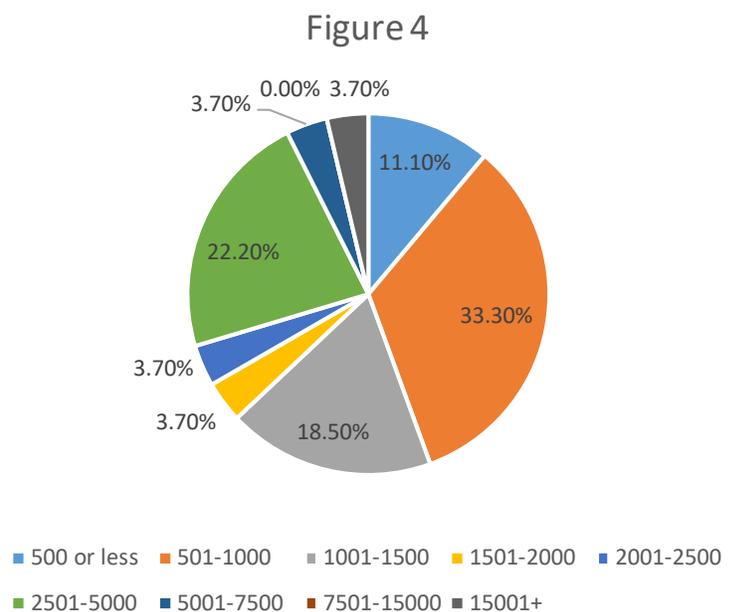
Dans le même ordre d'idées, on a posé la question suivante : « Dans quel territoire visé par un traité votre communauté réside-t-elle? » La quasi-majorité (49 %) des répondants ne savent pas dans quelle région visée par un traité ils se trouvent.

Figure 3: Dans quelle région visée par un traité votre collectivité se trouve-t-elle?



En examinant de plus près ces réponses, les tableaux croisés ont révélé qu'une grande proportion des répondants ayant répondu « Je ne sais pas » provenaient de plus petites collectivités dont la population se situe entre 501 et 1000 (33 %), 2501 à 5000 (22 %) et 1001 à 1500 (18 %).

Figure 4: Pourcentage de la population totale ayant répondu « Je ne sais pas » à la question 2.



Les questions posées aux participantes et participants portaient sur les motivations du partenariat afin d'évaluer les niveaux d'intérêt et les capacités actuels. Par exemple, on leur a demandé si leur collectivité s'était associée à des collectivités hors réserve des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi qu'à des collectivités non-membres de ces groupes. La plupart des collectivités ont accordé la priorité aux partenariats, 49 % ayant répondu par l'affirmative pour les partenariats avec les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits et 69 % ayant répondu par l'affirmative pour les partenariats avec les collectivités autres que ces groupes.

Figure 5: Votre collectivité s'est-elle associée à une collectivité extérieure ou voisine non-membre d'une communauté des Premières Nations, des Métis ou des Inuits?

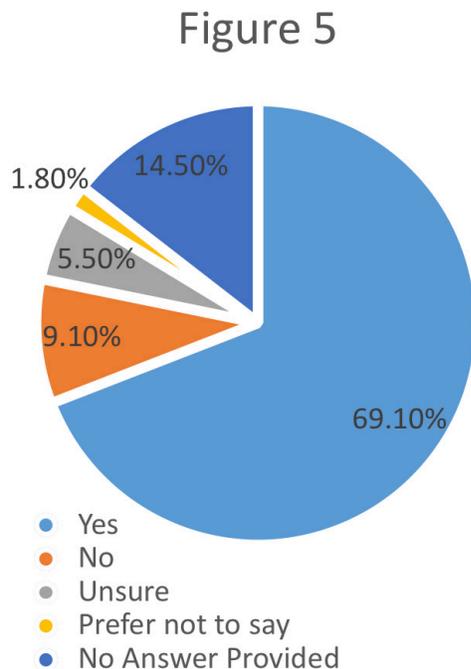
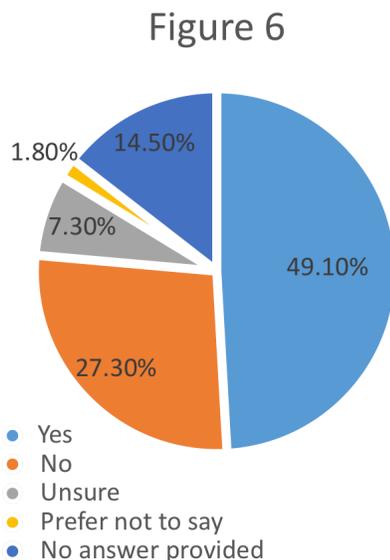


Figure 6: Votre collectivité s'est-elle associée à une collectivité des Premières Nations, des Métis ou des Inuits à l'extérieur ou à proximité de la vôtre?



Des questions de suivi ont été posées aux participants concernant les avantages perçus des partenariats. Les réponses ont été regroupées par thème et compilées. Le plus grand avantage perçu d'un partenariat avec des collectivités non-membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits était la capacité de partager des idées et des coûts pour des solutions novatrices. Lorsqu'on leur a demandé quel était l'avantage perçu d'établir un partenariat avec les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits, de nombreux répondants ont répondu que cela permettait aux deux parties d'accéder à de nouvelles sources de financement. On a également demandé aux personnes interrogées si elles connaissaient ou avaient lu les 94 appels à l'action publiés par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada (CVR). Seulement 29 % ont répondu par l'affirmative.

Les niveaux de scolarisation des ADE ont également été examinés dans le cadre de la recherche afin de dégager une occasion qui s'est présentée, à savoir un meilleur accès à des possibilités d'éducation. Au total, 48,8 % des personnes interrogées n'avaient reçu aucune formation préalable en matière de développement économique. Parmi celles qui ont reçu une formation, 30,9 % étaient certifiées D.Éc. par l'ACDE. Les ADE du Nord ont la possibilité d'avoir un meilleur accès à la certification D.Éc.

Les résultats détaillés du sondage se trouvent à l'annexe C du présent rapport.

Groupe de consultation

L'IPN a organisé un groupe de consultation en partenariat avec l'OFNEDA le 5 avril 2017 dans le but d'évaluer les perceptions et les opinions des ADE des collectivités autochtones. Une invitation a été envoyée aux membres des sections 1, 2 et 3 (Nord de l'Ontario). Parmi les personnes invitées, six ont assisté au groupe de consultation.

L'IPN a coordonné l'élaboration du cadre de référence, et il a été convenu d'enregistrer la séance et de transcrire la discussion sans identifier les personnes qui y ont participé. Enfin, en adoptant une approche critique de la diffusion de la recherche, les citations du groupe de consultation ont été classées selon les thèmes fondés sur le concept du « cercle du courage » proposé par M. Martin Brokenleg, Ph.D. Ce modèle propose une théorie sur les étapes nécessaires pour accroître la capacité chez soi-même et chez la communauté. Ces étapes sont :

1. L'esprit d'appartenance — Il est important de se sentir inclus et accepté dans tout groupe, sinon toutes les autres étapes deviennent difficiles

2. L'esprit de maîtrise — Une fois que les personnes ont le sentiment d'appartenir à un groupe ou à une organisation, ils sont plus en mesure de développer leurs compétences.

3. L'esprit d'autonomie — Grâce à la maîtrise de leurs compétences et de leurs talents, les personnes obtiennent l'autonomie nécessaire pour se prendre en main.

4. L'esprit de générosité — Une fois que les personnes ont atteint leur autonomie et se sentent confiantes dans leur maîtrise de soi, cela crée une abondance de compétences et souvent de générosité leur permettant de partager leurs habiletés avec d'autres. Ceci devient alors un cycle continu (Brokenleg, 2016).

Réponses du groupe de consultation des ADE des Premières Nations, des Métis et des Inuits

Possibilités de développement des capacités

- « ... et un plan stratégique. Cela nous permettra de déterminer quelles sont nos priorités en matière de développement économique. Ça nous aidera à prioriser ce que nous sommes capables d'accomplir sans épuiser les ADE. »
- « Présentement, nous offrons de la formation sur la gouvernance à notre conseil. »
- « Nous devenons des experts dans la rédaction de propositions. Je ne sais pas combien de propositions j'ai écrites pour essayer d'obtenir du financement dans la collectivité afin de développer nos ressources. »
- « ... nous devons absolument avoir un lien solide entre nos dirigeants et connaître leurs plans pour leur mandat, pour pouvoir voir ce qu'ils ont ou ce qu'ils souhaiteraient voir pour leur collectivité. »
- « Je pense que ce sont les partenariats, les collaborations et un grand nombre de projets qui permettent vraiment de répondre au manque de capacité et de trouver d'autres sources de financement. »

Manque de capacité

- « C'est là que je pense que réside l'une des principales difficultés : il n'y a jamais assez de capacité entre les employés. »
- « Cela peut parfois être difficile parce qu'il n'y a pas toujours de l'argent disponible pour réaliser et poursuivre les projets qu'on veut pour sa Première Nation. »
- « ... rien n'a été prévu pour ces membres de la communauté qui voudraient lancer une entreprise. »
- « Nous n'avons qu'une seule personne qui s'occupe des nombreuses tâches liées au développement économique. »

- « Même pour avoir un budget de voyage adéquat, pour aller dans le milieu des affaires, pour voir ce qui se passe ou pour parler à différentes personnes, nous sommes limités dans cet aspect de notre budget. »

Possibilités de formation

- « Ma formation a plutôt consisté à assister à des conférences. »
- « J'ai donc présenté une demande au programme DCEs ici. Elle m'encourage à suivre toutes sortes de formation. Je sais qu'il y a une formation en développement économique à l'Université de Waterloo, mais elle m'aide vraiment à obtenir les certificats dont j'ai besoin. »
- « Mais je pense que l'autre partie de la question, pour la formation — s'il y a d'autres organismes, comme le CAADA, qui ont une formation quelconque — je serais intéressé à savoir combien d'argent ils reçoivent du gouvernement fédéral pour faire ce genre de formation et si le gouvernement est prêt ou non à appuyer les ADE qui vont obtenir la formation ou la certification pour les postes que nous occupons. »
- « Ou, devrions-nous plutôt penser à la planification de la relève dans nos collectivités, afin de pouvoir dire à la communauté que nous devons former les gens pour qu'ils puissent occuper ces postes si nous prenons notre retraite, ou passer à autre chose pour avoir des gens compétents en développement économique ou autre? »
- « ... ce serait bien si, lors de certaines de ces conférences, une formation accréditée pouvait être offerte. »
- « NORDIK n'envisageait-il pas de suivre la formation du CAADA? Comme la certification des agents de développement économique par le CAADA? »

Manque de formation

- « Je n'ai aucune formation en développement économique. »
- « Je n'ai aucune formation préalable en développement économique. »
- « Je suis ici depuis 2014. Je n'ai reçu aucune formation en développement économique. »
- « Je n'ai aucune formation officielle en développement économique... »
- « Je pense qu'il y a un manque de formation pour les ADE déjà embauchés à temps plein. »

Appui pour les agents et agentes de développement économique

- « Ce que je trouve nécessaire, en tant qu'ADE, c'est un organisme comme l'OFNEDA qui est là pour guider les Premières Nations en les aidant à se renseigner, à établir des réseaux et à faire des choses comme la conférence annuelle pour leur permettre de se réunir et de partager leurs informations, et de se tenir au courant des événements dans leurs communautés. »
- « ... dans l'OFNEDA, nous avons les sections. Je me demande s'il ne pourrait pas y avoir des réunions de section plus fréquemment qu'une fois par année. »

Partenariats

- « Nous devons aussi avoir des discussions avec les municipalités voisines pour savoir ce qu'elles font et si nous pouvons collaborer à diverses choses... »
- « Quelque chose d'aussi simple que ce que la rive nord avait dans le passé : ils avaient l'habitude d'organiser des réunions trimestrielles des ADE le long de la rive nord. Je me souviens de cela. »
- « ... je pense que cela devient très épuisant, et qu'on a l'impression de toujours être occupé. Mais si on fait l'effort d'aller sur le terrain, de parler avec des gens qui ne semblent vraiment pas pertinents pour le développement économique, on ne sait jamais ce qu'ils savent, qui ils connaissent et où ils vont nous diriger après. »

Partenaires-clés

- « Par exemple, vous êtes <Nom> de <Première Nation>, à quels projets avez-vous participé? Je trouve ces événements très faciles, car votre partenariat est le bienvenu. »
- « Je sors et je m'y mets. C'est beaucoup de travail d'être toujours en train d'essayer de communiquer avec les gens, de les appeler constamment, mais au bout du compte, cela mène à de nombreuses possibilités. »
- « En tant qu'ADE, nous n'avons pas à faire cela tout seuls. Pour réussir, ça marche vraiment quand un groupe de personnes se rassemble et rend cela possible, encore une fois avec cette capacité. »

Possibilités de financement

- « Vous voyez, la <Première Nation> vient aussi de recevoir un financement de deux ans de la SIERE pour l'élaboration d'un plan énergétique. »

- « En ce moment, il y a une forte insistance sur les plans d'enrichissement communautaire, et c'est cela que nous faisons en ce moment : c'est un plan d'enrichissement communautaire. »
- « Il y a pas mal de fonds disponibles par l'entremise d'AANC à l'heure actuelle, et ils veulent vous voir renforcer vos capacités, mais une fois que vous l'aurez fait, ils diront probablement : "À plus tard!" »
- « Mais il y a une autre chose aussi, le long de la rive nord, à partager avec les différents bailleurs de fonds, ce sont les plans communautaires globaux que nous avons élaborés. Je pense que cela devrait aider à savoir ce que les collectivités planifient, à prendre des décisions et à revenir sur ce qui a été dit dans ces PCG. »

Perception du financement

- « Je sais que ce sera difficile parce que le financement change d'année en année. Au moins quand on a une ébauche de plan, on peut l'examiner et dire, OK, cette année on va s'attaquer aux plans énergétiques communautaires, et on le fera dans trois ans. »
- « L'autre chose que vous pouvez faire, c'est de prévoir les situations où vous n'auriez pas de financement. »
- « S'il y a des éléments de cette conversation qui seront transmis à AANC ou à qui que ce soit d'autre, on pourrait voir s'ils vont augmenter ou non les objectifs de financement pour le développement économique, et où nous pouvons trouver d'autres sources de financement pour renforcer notre capacité dans nos collectivités. »
- « Je trouve que le fait de travailler et de faire beaucoup de recherche sur les possibilités de financement est dicté par les tendances et non pas tant par les besoins des collectivités des Premières Nations ou des autres collectivités autochtones. »

Comme mentionné plus haut, les discussions clés et des citations directes du groupe de consultation ont été classés selon les thèmes du cercle du courage de M. Brokenleg, et sont incluses ci-dessous. Cette diffusion a joué un rôle essentiel dans l'organisation des obstacles et des possibilités pour les ADE du Nord de l'Ontario.

Générosité

Possibilité : « Je pense que ce sont les partenariats, les collaborations et un grand nombre de projets qui permettent vraiment de répondre au manque de capacité et de trouver d'autres sources de financement. »

Obstacle : « Mais beaucoup de communautés [...] essaient littéralement de travailler tous les jours à leur survie, et il n'y a pas assez d'argent pour des services qui permettraient à la communauté de fonctionner sur le plan social. »

Autonomie

Possibilité : « [Un plan de développement économique] nous aidera à prioriser ce que nous sommes capables d'accomplir sans épuiser les ADE. »

Obstacle : « C'est là que je pense que réside l'une des principales difficultés : il n'y a jamais assez de capacité entre les employés. »

Maîtrise

Possibilité : « Nous devenons des experts dans la rédaction de propositions. »

Obstacle : « ... ce serait bien si, lors de certaines de ces conférences, une formation accréditée pouvait être offerte. »

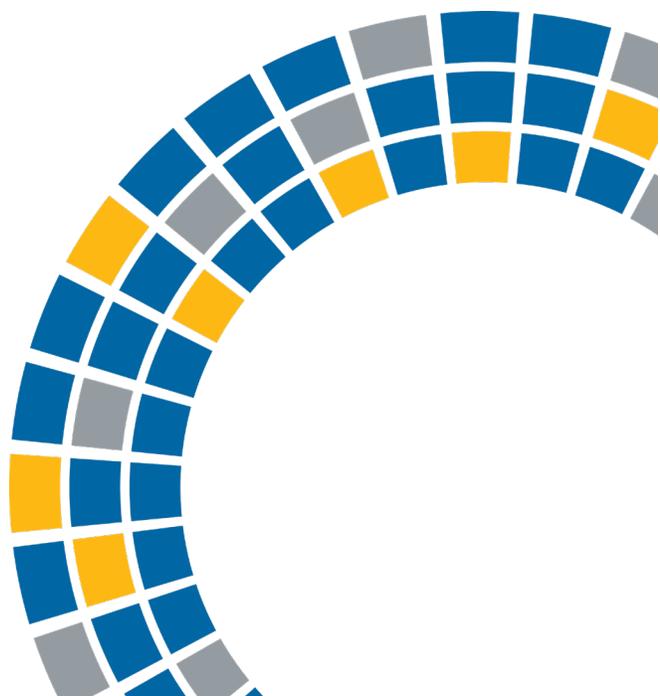
Appartenance

Possibilité : « Ça pourrait être juste pour aller prendre un café et pour discuter de la façon dont on pourrait établir une relation. Je le fais souvent maintenant... »

Obstacle : « Je pense qu'elle est toujours là, cette animosité qui règne dans les communautés des Premières Nations par rapport à la confiance et au manque de confiance. La peur de se faire échauder... »

Conclusion

Il est clair que les ADE des collectivités autochtones et non autochtones reconnaissent les mêmes domaines d'intérêt dans le cadre de leurs fonctions. Les partenariats sont importants pour les ADE et pour les collectivités qu'ils représentent. De plus, les partenariats offrent de plus grandes possibilités d'innovation, de partage des coûts et de cohésion. Cependant, les obstacles qui existent aussi pour ces postes, comme le manque d'accès à la formation et la perception des autres, peuvent entraver l'avancement du développement économique dans le Nord de l'Ontario.



VII. Élaboration d'un Plan stratégique du Réseau des agents de développement économique du Nord.

Introduction

Comme indiqué dans la partie VI, les recherches ont révélé plusieurs menaces et possibilités pour les postes des ADE dans les collectivités du Nord de l'Ontario. On se penchera sur ces questions afin de tirer parti des forces et de corriger les faiblesses.

Priorités

Les ADE des collectivités autochtones et des collectivités non autochtones partagent un grand nombre de priorités en matière de développement des capacités. D'autres recommandations seront structurées en fonction des priorités établies dans l'analyse de la situation et la recherche. Les priorités sont les suivantes :

1. Accroître l'accessibilité à la formation professionnelle sous forme d'accréditations du CAADA et du D.Éc. Une formation expérientielle sur les traités et une sensibilisation au contexte historique des collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits du Nord de l'Ontario sont également nécessaires.
2. Tirer parti du succès des réunions des sous-groupes régionaux existants et accroître la capacité d'un réseau global des ADE du Nord de l'Ontario qui appuie ces réunions à l'aide de structures organisationnelles.

Recommandations

L'IPN recommande que les mesures suivantes soient prises par les organismes clés du Nord de l'Ontario et d'ailleurs. Étant donné qu'il s'agit d'un écosystème complexe de structures organisationnelles et de la nécessité de tenir plusieurs dialogues, ces recommandations sont structurées en fonction des priorités découlant de l'ensemble des recherches effectuées.

Agents de développement économique des Premières Nations, des Métis et des Inuits

Il est recommandé que l'Ontario First Nations Economic Developers Association (OFNEDA) sollicite un partenariat officiel avec l'Ontario Aboriginal Lands Association (OALA).

L'OFNEDA devrait envisager d'établir un partenariat officiel avec l'OALA. Les deux organismes ont pour objectif d'offrir de la formation pour des postes qualifiés dans les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits et grâce à leurs efforts combinés, de la formation accréditée par le CAADA pourra être offerte dans le cadre du congrès et des événements du FNEAC dans le futur.

Cette forme de partenariat est illustrée par les pratiques exemplaires en vigueur en Alberta. L'Ontario First Nations Economic Developers Association s'est associée à la Treaty & Aboriginal Land Stewards Association of Alberta (TALSAA) pour offrir des cours d'accréditation du CAADA dans le cadre d'une conférence annuelle.

De plus, l'OALA a désigné l'attraction de gestionnaires fonciers du Nord de l'Ontario comme une priorité pour son conseil et pour ses divers comités. Ce partenariat pourrait profiter à l'OALA à cette fin, en travaillant par l'intermédiaire des sections 1, 2 et 3 de l'OFNEDA pour établir des liens avec le Nord.

Il est recommandé que l'OFNEDA augmente sa capacité de réseautage à l'interne au profit des ADE des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

À partir des données compilées dans le cadre du groupe de consultation avec les ADE des Premières Nations, des Métis et des Inuits, il est recommandé que l'OFNEDA organise une réunion de section par mois avec un effort concerté pour accroître les possibilités de partage de l'information, de réseautage et de formation. Ces réunions peuvent se tenir par téléconférence, avec des discussions dirigées. Les réunions en personne des sections locales ne sont possibles que si les frais de déplacement sont payés.

La First Nations Economic Advancement Conference (FNEAC) offre une occasion unique de lancer ce processus de connectivité accrue. Il est recommandé que l'OFNEDA planifie ou annonce le calendrier de ses réunions dans le cadre de la FNEAC.

Agents de développement économique municipal

Il est recommandé que l'Institut NORDIK dirige le développement d'un réseau global des ADE dans le Nord de l'Ontario et qu'il cherche à faire reconnaître les sections de l'EDCO.

L'Institut NORDIK occupe une place de choix dans l'écosystème organisationnel du Nord de l'Ontario pour favoriser la création d'un réseau global d'ADE dans le Nord. Ses liens avec le programme d'études du DCES, son soutien à des organismes comme le Centre PARO pour l'entreprise des femmes et les centres d'innovation, et son financement d'organismes comme les sociétés d'aide au développement des collectivités placent l'Institut NORDIK dans une position idéale pour faciliter les échanges et la planification nécessaires dans la communauté.

L'Institut NORDIK devra faire avancer une étude de faisabilité fondée sur cette recherche ainsi qu'un plan d'affaires pour la mise sur pied du Réseau des ADE du Nord. Plusieurs organismes pourraient appuyer ce processus et y participer au fur et à mesure que leurs missions, leurs visions et leurs valeurs s'harmonisent.

Partenaires suggérés :

- IPN
- OFNEDA
- Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)
- Centre d'innovation de Sault Ste Marie (CISSM)
- Northwestern Ontario Innovation Centre (NOIC)
- Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)
- FedNor

Sources de financement suggérées :

- Programme de développement économique des collectivités rurales — Soutenir nos collectivités rurales
- Fondation Trillium de l'Ontario — subvention Personnes connectées
- FedNor (Initiative d'investissement communautaire pour le Nord de l'Ontario)
- SGFPNO

Une fois que le Réseau des ADE du Nord sera établi, il est recommandé que l'Institut NORDIK établisse un lien avec le programme de développement économique et social communautaire de l'Université Algoma pour que les ADE du Nord aient plus facilement accès à une formation rapide (sous forme de certification D.Éc.).

Une formation accessible et équitable en développement économique est nécessaire pour l'avancement des collectivités du Nord de l'Ontario. Il existe des corrélations entre le niveau de scolarité et les résultats des partenariats, et il est donc crucial d'investir dans la formation dans le Nord.

Le fait d'avoir un nombre suffisant de membres (Réseau des ADE du Nord) qui s'intéressent à la formation pourrait faciliter l'offre de la certification D.Éc. du programme de développement économique et social communautaire de manière plus rapide. Essentiellement, cela créera un plus grand marché pour la formation qui sera offerte dans le Nord de l'Ontario tout en renforçant la capacité à l'interne à l'Université Algoma.

Le Shingwauk Residential Schools Centre sera un partenaire clé pour cette formation. Ce centre offre des modules d'apprentissage par l'expérience et des modules de cours sur le contexte historique des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans le Nord, ainsi que dans le reste de l'Ontario. Le fait d'avoir des ADE municipaux sur place dans un ancien pensionnat (l'Université Algoma) est une occasion unique de répondre au besoin soulevé dans la recherche susmentionnée et de mieux connaître les traités ainsi que le contexte historique des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Conclusion

Il est essentiel que l'OFNEDA collabore avec l'Institut NORDIK à l'élaboration de la structure organisationnelle du Réseau des ADE du Nord. Le Réseau des ADE du Nord répondra au besoin non satisfait dans le Nord de l'Ontario d'accroître le partage de l'information, le développement des capacités et le réseautage des ADE dans les municipalités en fonction des besoins des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Pour que le processus soit éclairé par les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, il est possible d'impliquer les membres de l'OFNEDA dans le développement du Réseau des ADE.

Afin de conserver l'infrastructure organisationnelle existante et de créer des liens entre les Autochtones et les non-Autochtones, il est impératif que le Réseau des ADE du Nord travaille de façon continue avec l'OFNEDA. Ce partenariat pourra être officialisé sous la forme d'un protocole d'entente. Au fur et à mesure que les deux organismes développeront leurs capacités, cela aura le même effet cyclique sur leurs membres, maintenant ainsi la force du cercle du courage.

Glossaire alphabétique des acronymes

Glossaire alphabétique des acronymes

Agent/agent(e) de développement commercial (ADC)
Agents et agent(e)s de développement économique (ADE)
Association canadienne de développement économique (ACDE)
Centre d'innovation de Sault Ste Marie (CISSM)
Certificat de technique en développement économique autochtone (TAED)
Chambre de commerce d'Almaguin Highlands (CCAH)
Comité de développement économique de Perry, Magnetawan, McMurrich/Monteith (PMM)
Commission de vérité et réconciliation Canada (CVR)
Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA)
Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA)
Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)
Développement communautaire économique et social (DCES)
Economic Development Council of Ontario (EDCO)
Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario (FMNO)
First Nations Economic Advancement Conference (FNEAC)
Initiative d'investissement communautaire pour le Nord de l'Ontario (IICNO)
Institut des politiques du Nord (IPN)
International Economic Development Council (IEDC)
La Cloche Manitoulin Business Assistance Corporation (LAMBAC)
Northern Ontario Research, Development, Ideas and Knowledge Institute (NORDIK)
Northwestern Ontario Development Network (NODN)
Northwestern Ontario Innovation Centre (NOIC)
Northwestern Ontario Municipal Association (NOMA)
Ontario Aboriginal Lands Association (OALA)
Ontario First Nation Economic Developers Association (OFNEDA)
Ontario's North Economic Development Corporation (ONEDC)
Plans communautaires globaux (PCG)
Société d'aide au développement des collectivités Supérieur Nord (SADCSN)
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)
Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE)
Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)

A) Annexe A — Groupe de discussion

Groupe de discussion tenu le mercredi 5 avril 2017
Membres de l'Ontario First Nation Economic Developers Association
Transcription

Groupe de discussion animé par J.M.
Tenu le mercredi 5 avril 2017, de 13 h à 14 h 30, à l'Université Algoma.

- * Les noms ont été remplacés par des codes de participants numériques.
- * Les noms ont été supprimés du discours.

— Début de l'enregistrement —

P4 : Cela peut parfois être difficile parce qu'il n'y a pas toujours de l'argent disponible pour réaliser et poursuivre les projets qu'on veut pour sa Première Nation. Et pas seulement notre Première Nation. Il y a plusieurs membres de la bande qui voudraient recevoir des fonds de notre département de développement économique, du chef et du conseil, mais rien n'a été prévu pour ces membres de la communauté qui voudraient lancer une entreprise. Donc c'est un bon travail constant, mais il est accompagné d'un grand nombre de difficultés.

P3 : Voici <Nom>. Dans la <Première Nation>, nous sommes en train d'élaborer une stratégie de développement économique et un plan stratégique. Cela nous permettra de déterminer quelles sont nos priorités en matière de développement économique. Ça nous aidera à prioriser ce que nous sommes capables d'accomplir sans épuiser les ADE. C'est une façon plus stratégique de trouver le financement. Je sais que ce sera difficile parce que le financement change d'année en année. Au moins quand on a une ébauche de plan, on peut l'examiner et dire, OK, cette année on va s'attaquer aux plans énergétiques communautaires, et on le fera dans trois ans. Comme ça, on a l'impression qu'il s'agit d'une priorité générale, mais aussi d'une priorité financière. En ce moment, il y a une forte insistance sur les plans d'enrichissement communautaire, et c'est cela que nous faisons en ce moment : c'est un plan d'enrichissement communautaire. C'est en cours d'élaboration pour le moment. Et puis, nous en sommes à la première ébauche d'un plan énergétique communautaire, parce que nous avons reçu beaucoup d'argent, alors nous allons le distribuer avant 16 h aujourd'hui. (rires)

P4 : C'est aussi par l'entremise de la SIERE (Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité).

P3 : Ça, c'est grâce au développement de la capacité énergétique; on peut embaucher quelqu'un pour aider à faciliter et à mettre en œuvre le plan.

P4 : Vous voyez, la <Première Nation> vient aussi de recevoir un financement de deux ans de la SIERE pour l'élaboration d'un plan énergétique.

P3 : C'est ça.

P4 : Je pense que ce qui a été élaboré n'était pas vraiment planifié, mais nous avons travaillé avec un consultant qui est venu et qui a examiné toute l'énergie utilisée. Il a examiné les bâtiments et a formulé des recommandations sur les formes d'énergie qui pourraient être développées, que ce soit l'énergie éolienne, solaire ou...

P3 : Et c'est ça que nous avons. Nous avons maintenant les fonds nécessaires pour embaucher quelqu'un, pour augmenter la capacité, sachant que l'ADE n'a pas la capacité de s'occuper d'un autre projet pour embaucher quelqu'un à temps plein pour aider à la capacité énergétique. Et nous les qualifions d'agents de liaison en matière d'énergie communautaire.

P4 : C'est là que je pense que réside l'une des principales difficultés : il n'y a jamais assez de capacité entre les employés. Vous avez trois titres différents. Dans mon cas, il y a moi et mon gérant, qui supervisons le développement économique. Nous avons aussi un plan d'aménagement du territoire. Nous avons publié un plan communautaire de 20 ans, et ce qui en

est ressorti, c'est que le terrain de camping des Ojibwés doit être aménagé pour devenir une destination touristique. Mais aussi, je trouve que le défi, c'est quand on n'a pas la direction du chef et du conseil et qu'on dit simplement qu'on va de l'avant et qu'on fait ce qu'on pense devoir faire. Alors que le chef et les conseils ne se concentrent pas toujours sur le développement économique, car ils ont d'autres priorités. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

P1 : Oui, absolument. La question était de savoir ce que c'était que d'être un ADE dans une Première Nation. Voici une question pour tout le monde : dans votre Première Nation, est-ce que vous exploitez une société de développement économique indépendante, ou est-ce une option que vous envisagez?

P3 : Vous en aviez une, n'est-ce pas?

P4 : Nous en avons une, la Corporation de développement économique de la <Première Nation>, mais elle a été créée avant mon arrivée. Elle n'a pas été active. Je crois qu'il n'y a plus de conseil d'administration. Je ne sais pas vraiment ce qui se passe là.

P5 : Je crois que cela dépend de l'activité qui se déroule à l'extérieur du bureau de la bande. Nous avons un gîte écotouristique, c'est vraiment le seul actif donc il n'est pas nécessaire d'avoir une société de portefeuille. Par contre, la <Première Nation>, qui est une bande beaucoup plus grande, a une société qui s'appelle The Group of Companies.

P3 : Je ne suis pas d'accord avec le commentaire sur les activités, car nous avons beaucoup d'activités à l'extérieur de la Première Nation. Présentement, nous offrons de la formation sur la gouvernance à notre conseil. Ce qui nous retient depuis récemment, c'est que notre chef est décédé en janvier. Nous n'organisons aucune élection avant cet automne. Cependant, nous avons des projets de construction de logements pour lesquels nous essayons d'élaborer des politiques. Nous recevons actuellement un financement préapprouvé pour la construction d'un complexe de six logements. S'il s'agit de logement social, alors nous devons réagir rapidement pour créer une politique de logement. Nous prévoyons construire quatre unités au cours des trois prochaines années. Les membres s'intéressent beaucoup à louer ces logements. Pour y parvenir, nous avons besoin de professionnels qui siègent à un conseil pour nous aider à gérer ces types d'ententes. Parce que comme toute autre chose, la politique entre en jeu (rires), lorsque votre voisin frappe à votre porte et vous demande : « Hé, on pourrait peut-être arriver à une entente? ». Votre conseil d'administration établit les conditions d'autonomie nécessaires à la gestion de ces aménagements. Notre biosphère est présentement sous une énorme direction stratégique; nous sommes peut-être une petite communauté, mais il se passe beaucoup de choses et nous aimerions être prêts à prendre en charge ce type d'infrastructure professionnelle avant de diffuser toute documentation. Petite communauté, grande communauté, on peut toujours avoir beaucoup d'activités qui se déroulent.

P1 : Absolument. J'aimerais en savoir plus sur ce que vous avez fait pour passer d'une stratégie réactive à une stratégie proactive.

P3 : Nous devenons des experts dans la rédaction de propositions. Je ne sais pas combien de propositions j'ai écrites pour essayer d'obtenir du financement dans la collectivité afin de développer nos ressources. Je vais prendre l'exemple du parc Ojibwé : il y a le terrain de golf, la salle de bingo et le parc. Je pense ne rien oublier quand je dis que celles-ci sont les entreprises de la réserve de la <Première Nation>. Je ne suis pas aussi étroitement impliqué avec Silver Creek ou la salle de bingo. Je me concentre uniquement sur le terrain de camping, mais je ne peux même pas vous dire combien de propositions j'ai eues à rédiger. Nous venons tout juste d'obtenir l'approbation pour une étude de faisabilité, pour faire un plan d'affaires pour le terrain de camping. Maintenant, à l'aide du plan d'activités, nous avons présenté une demande au PPCPE, par l'entremise d'AANC, je crois, pour terminer les rénovations dont nous avons besoin.

P4 : Il y a pas mal de fonds disponibles par l'entremise d'AANC à l'heure actuelle, et ils veulent vous voir renforcer vos capacités, mais une fois que vous l'aurez fait, ils diront probablement : « À plus tard! »

P1 : Alors <Nom>, ou <Nom>.

P7 : Bonjour, je m'appelle <Nom> de la <Première Nation>. Je suis arrivé en retard.

P1 : Il n'y a pas de problème.

P7 : Mais je pense que lorsque nous parlons de stratégies et de la façon d'accroître le développement économique dans nos collectivités, nous devons absolument avoir un lien solide entre nos dirigeants et connaître leurs plans pour leur mandat, pour pouvoir voir ce qu'ils ont ou ce qu'ils souhaiteraient voir pour leur collectivité. Nous devons aussi avoir des

discussions avec les municipalités voisines pour savoir ce qu'elles font et si nous pouvons collaborer à diverses choses et, par la suite, comment nous pouvons établir des réseaux le long de la rive nord et ce que nous pouvons faire pour promouvoir le développement économique dans nos collectivités.

P1 : Super. Donc <Nom>, juste pour que vous soyez au courant, nous enregistrons la conversation. Êtes-vous d'accord avec ça?

P7 : Vous pouvez m'entendre?

P1 : Oui! Nous pouvons tous vous entendre ici.

P7 : OK, donc vous avez là des gens sur place.

P1 : Oui, nous avons <Nom> de <Première Nation>, <Nom> de <Première Nation> et <Nom> de <Première Nation> ici en personne.

P7 : OK, je connais <nom>, et je connais <nom> et <nom>. Nous avons donc un petit groupe.

P1 : Nous avons aussi <nom> de <Première Nation> au bout du fil, et <nom> de <Première Nation>.

P7 : Moi, je suis avec vous parce que nous manquons de ressources pour réaliser des activités de développement économique dans nos collectivités.

P7 : Je voulais juste ajouter à ce que disait <Nom> en réponse à la dernière question. Je trouve qu'en ayant travaillé, non pas nécessairement à titre de Première Nation, mais à titre de société indépendante qui travaille avec de nombreuses collectivités, je pense que les partenariats et les collaborations avec non seulement les municipalités, mais aussi les collectivités des Premières Nations et non-autochtones, que même si le financement est très limité, un aspect important pour moi, c'est la collaboration. Pas seulement avec les municipalités et le gouvernement provincial, ou seulement avec d'autres collectivités avoisinantes, tant autochtones que non-autochtones. Je pense que ce sont les partenariats, les collaborations et un grand nombre de projets qui permettent vraiment de répondre au manque de capacité et de trouver d'autres sources de financement.

P7 : L'autre chose que vous pouvez faire, c'est de prévoir les situations où vous n'auriez pas de financement. J'ai entendu parler tantôt du manque de personnel dans les collectivités. Nous n'avons qu'une seule personne qui s'occupe des nombreuses tâches liées au développement économique. Même pour avoir un budget de voyage adéquat, pour aller dans le milieu des affaires, pour voir ce qui se passe ou pour parler à différentes personnes, nous sommes limités dans cet aspect de notre budget.

S'il y a des éléments de cette conversation qui seront transmis à AANC ou à qui que ce soit d'autre, on pourrait voir s'ils vont augmenter ou non les objectifs de financement pour le développement économique, et où nous pouvons trouver d'autres sources de financement pour renforcer notre capacité dans nos collectivités.

P1 : Cela m'amène à ma prochaine question. J'aimerais savoir quelles mesures de soutien seraient nécessaires, pour que comme individus, vous vous sentiez habilités dans vos fonctions d'ADE à avoir ces conversations avec des communautés extérieures. Dans un monde idéal, à quoi cela pourrait-il ressembler?

P6 : Ici <Nom>. Je trouve que le fait de travailler et de faire beaucoup de recherche sur les possibilités de financement est dicté par les tendances et non pas tant par les besoins des collectivités des Premières Nations ou des autres collectivités autochtones. Je me demande s'ils pourraient comprendre quels sont les besoins des collectivités particulières afin de leur permettre d'avoir plus de possibilités de financement. À l'heure actuelle, il y a des sources d'énergie, des ressources pour le tourisme, pour le changement climatique. Mais beaucoup de communautés, dont plusieurs ne sont pas aussi progressistes, essaient littéralement de travailler tous les jours à leur survie, et il n'y a pas assez d'argent pour des services qui permettraient à la communauté de fonctionner sur le plan social.

P7 : Je pense que c'est formidable quand ils font de la recherche. Mais encore une fois, je pense que <Nom>, vous avez transmis le document sur les sources de financement.

P2 : C'était <nom>, et en fait c'est <nom> qui est au téléphone.

P7 : Ah, d'accord. Alors, ça a été très utile. Par exemple, si nous avons assez de temps pour vraiment continuer à nous occuper du financement disponible. Mais il y a une autre chose aussi, le long de la rive nord, à partager avec les différents bailleurs de fonds, ce sont les plans communautaires globaux que nous avons élaborés. Je pense que cela devrait aider à savoir ce que les collectivités planifient, à prendre des décisions et à revenir sur ce qui a été dit dans ces PCG. À mon avis, ce serait un document utile.

P3 : Je pense que c'est un excellent document pour commencer, mais je pense quand même qu'il y a beaucoup de ministères qui travaillent en vase clos.

P7 : Ah oui, ça, c'est sûr.

P3 : Cela ajoute à la difficulté pour les ministères d'avoir un ou deux ministères proactifs en matière d'élaboration, alors que d'autres se croisent les bras et se disent : « Bon, j'ai fait de mon mieux et c'est tout ». Alors je veille à collaborer au financement. Par exemple, avec le Fonds Trillium de l'Ontario et les sommes énormes qui en découlent : comment nous pouvons collaborer pour en faire non seulement un projet de développement communautaire, par le développement économique ou le logement. Mais nous devrions parler aux gens qui travaillent dans les domaines de la santé, de l'éducation et des jeunes afin de favoriser le changement social. Avec toutes les personnes qui se rassemblent pour réaliser un projet plus réussi qui aura un impact sur un plus grand nombre de gens, votre proposition aura de meilleures chances de réussir. Ça aussi, c'est un facteur, je trouve — le manque de collaboration.

P4 : Ce que je trouve nécessaire, en tant qu'ADE, c'est un organisme comme l'OFNEDA qui est là pour guider les Premières Nations en les aidant à se renseigner, à établir des réseaux et à faire des choses comme la conférence annuelle pour leur permettre de se réunir et de partager leurs informations, et de se tenir au courant des événements dans leurs communautés. Ils ont le site web pour partager l'information. Ce genre de chose, je pense que c'est un énorme soutien pour les Premières Nations, ainsi que les organismes de développement économique.

P3 : J'aimerais juste ajouter une dernière chose : dans l'OFNEDA, nous avons les sections. Je me demande s'il ne pourrait pas y avoir des réunions de section plus fréquemment qu'une fois par année.

P2 : Cela fait partie de notre mandat, mais ça se résume à l'argent et aux ressources nécessaires pour le faire.

P3 : Je n'avais pas prévu vous faire payer pour ça (rires). Je pense que nous devrions tous organiser une réunion à tour de rôle.

P4 : Quelque chose d'aussi simple que crève que la rive nord avait dans le passé : ils avaient l'habitude d'organiser des réunions trimestrielles des ADE le long de la rive nord. Je me souviens de cela.

P3 : Nous n'avons plus cela.

P4 : Ce serait bien de voir cela, surtout le long de la rive nord, parce que de nombreuses Premières Nations sont touchées par des projets semblables. Qu'il s'agisse de lettres de prospection provenant d'entreprises pour des consultations, ou bien des autoroutes, des aménagements routiers.

Animateur : Certainement plus forts ensembles.

P4 : Je parlais justement avec <Première Nation>, <Nom> là-bas et leur conseil de développement économique. Ils se tournent vers les Premières Nations le long de la rive nord pour établir une sorte de partenariat afin de faire de la publicité et de partager les dépliants de nos entreprises par l'entremise d'une chaîne de distribution sur la rive nord.

Animateur : C'est merveilleux.

P4 : Il y a de petites choses de ce genre qui peuvent créer des partenariats avec nos Premières Nations avoisinantes.

Animateur : J'aimerais faire le tour de la salle et vous demander quelles formations vous avez reçues en matière de développement économique. Étaient-elles accessibles pour vous? Avez-vous dû payer de votre poche?

P3 : Je n'ai aucune formation en développement économique. Ma formation porte principalement sur la gestion financière ainsi que sur la gestion opérationnelle auprès de nombreuses Premières Nations de Toronto et d'organismes

sans but lucratif. Je travaille dans le secteur financier depuis près de 30 ans. Curieusement, lorsque j'ai postulé pour le poste de développement commercial de la Première Nation, ils m'ont embauché. Malheureusement, ma prédécesseure est décédée en 2013 et j'étais sous ses ordres. Ils m'ont essentiellement transféré pour prendre sa place. Elle m'avait certainement beaucoup formé à la gestion de tous ces projets. Heureusement qu'elle était là pour le faire.
Animateur : Parfois il n'y a pas...

P3 : Parfois il n'y a pas cette transition.

P4 : De mon côté, je n'ai aucune formation préalable en développement économique. J'ai obtenu un diplôme en arts libéraux. Heureusement, j'ai été embauchée par ma gérante, qui est toujours ma gérante aujourd'hui. Elle m'a recrutée, m'a formée, m'a encadrée sur un grand nombre de projets différents, et maintenant, elle me pousse vraiment; c'est-à-dire, elle m'encourage à retourner à l'école. J'ai donc présenté une demande au programme DCES ici. Elle m'encourage à suivre toutes sortes de formation. Je sais qu'il y a une formation en développement économique à l'Université de Waterloo, mais elle m'aide vraiment à obtenir les certificats dont j'ai besoin.

Animateur : <Nom>?

P7 : Je suis ici depuis 2014. Je n'ai reçu aucune formation en développement économique. J'ai fait des études postsecondaires — j'ai un BA en administration publique et gouvernance de l'Université Ryerson. Mais je pense que l'autre partie de la question, pour la formation — s'il y a d'autres organismes, comme le CAADA, qui ont une formation quelconque — je serais intéressé à savoir combien d'argent ils reçoivent du gouvernement fédéral pour faire ce genre de formation, et si le gouvernement est prêt ou non à appuyer les ADE qui vont obtenir la formation ou la certification pour les postes que nous occupons. Ou devrions-nous plutôt penser à la planification de la relève dans nos collectivités, afin de pouvoir dire à la communauté que nous devons former les gens pour qu'ils puissent occuper ces postes si nous prenons notre retraite, ou passer à autre chose pour avoir des gens compétents en développement économique ou autre?

Animateur : <Nom>?

P5 : Je n'ai aucune formation officielle en développement économique, mais j'ai une bonne formation en comptabilité, en finances et en développement de projets. Ma formation a plutôt consisté à assister à des conférences. Il y en a une très bonne à Timmins sur la biomasse. Il vaut mieux aller à une conférence où on ne sait rien, comme ça, on apprendra beaucoup de choses, ha ha ha.

P7 : C'est vrai, mais ce serait bien si, lors de certaines de ces conférences, une formation accréditée pouvait être offerte. Je pense que c'est quelque chose que l'OFNEDA a tenté de faire il y a quelques années. Nous avons reçu un peu de formation, et l'intention était d'obtenir l'accréditation. Je pense qu'il est bon de pouvoir assister à des conférences, mais seulement si on a un budget pour le faire.

Animateur : J'ai effectivement eu une discussion avec Aaron Samuels du CAADA, et il m'a donné quelques idées de partenariats en Alberta pour permettre d'offrir l'accréditation aux conférences.

P7 : Oui.

Animateur : Et c'est l'ADE, ainsi que l'organisme de gestion des terres, qui ont collaboré pour offrir la formation lors d'une conférence. C'est un partenariat intéressant qui pourrait être recréé ici.

P7 : Je pense qu'il faudrait certainement se pencher là-dessus. Je suppose qu'on pourra parler plus tard, <Nom>, de la façon dont on veut faire plus de réseautage et faire un suivi de la direction que prendra cette séance de discussion.

P2 : Oui.

P7 : Je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à cette séance pendant le peu de temps que j'ai pu le faire.

Animateur : Merci <Nom> de vous joindre à nous.

P7 : Ce fut un plaisir. Bonne journée à tous, miigwetch.

Animateur : OK, il nous reste environ 30 minutes. J'aimerais maintenant parler de partenariats. Non pas tant les partenariats particuliers auxquels votre Première Nation est engagée, mais plutôt vos expériences de travail avec des communautés non-autochtones. Comment ces conversations commencent-elles?

P4 : Je sais que nous avons déjà participé à des conférences et à des événements comme celui-ci dans le passé, avec certains de nos partenaires. Que ce soit <Organisme>, ou par l'entremise de la Société de développement à <Municipalité> où nous avons été invités à participer et à simplement nous exprimer. Par exemple, vous êtes <Nom> de <Première Nation>, à quels projets avez-vous participé? Je trouve ces événements très faciles, car votre partenariat est le bienvenu.

Animateur : Est-ce parce qu'ils créent un espace pour la conversation?

P4 : Oui, quand ils découvrent que quelqu'un de <Première Nation> est là. Je vais donner un exemple, quand <Nom> est là qui est maintenant PDG de la Société de développement. C'est bien ça?

Animateur : La SADC?

P4 : Oui, où il était un de mes professeurs au DCEs. Quand il s'est rendu compte que j'étais là, c'est lui qui m'a approchée et m'a dit qu'il y avait tellement d'occasions pour nous de travailler ensemble. Des réunions où nous partageons des informations et des conseils. Il suffit de découvrir qu'il y a une <Première Nation> ou un membre de la <Première Nation> et d'établir le contact.

Animateur : <Nom> ou <Nom>?

P5 : Je suis dans une situation assez unique où nous partageons des locaux avec <Première Nation>, et ils font tous les efforts possibles pour nous faire expulser de <Organisme>. Et pour nous faire disparaître. Même si nous aimerions travailler avec eux, ce n'est pas politiquement possible. Nous aimerions travailler avec <Municipalité>, et nous le faisons. Ou du moins, dans le domaine du tourisme, avec <Municipalité>.

Animateur : <Nom>, comment avez-vous réussi à établir des relations avec les communautés en tant qu'organisation globale?

P6 : Nous sommes affiliés à l'APANO, l'Alliance des peuples autochtones du Nord de l'Ontario, qui offre des programmes sociaux. Nous sommes un peu partout dans le Nord de l'Ontario et dans mon cas, il s'agit simplement de me rendre sur le terrain et de me rendre disponible pour différentes possibilités. Encore une fois, cela touche l'aspect financier. Nous avons tous des limites en ce qui concerne le financement pour pouvoir nous rendre à ces endroits. Pour se présenter aux forums, ateliers, etc. Mais en créant ces réseaux, je parle à tout le monde des projets sur lesquels je travaille et je n'ai pas vraiment rencontré de résistance. C'est peut-être parce que j'ai de la chance. Ils me donnent plus de contacts, et ensuite j'établis des liens avec plus de gens de cette façon. Je sors et je m'y mets. C'est beaucoup de travail d'être toujours en train d'essayer de communiquer avec les gens, de les appeler constamment, mais au bout du compte, cela mène à de nombreuses possibilités. En tant qu'ADE, nous n'avons pas à faire cela tout seuls. Pour réussir, ça marche vraiment quand un groupe de personnes se rassemble et rend cela possible, encore une fois avec cette capacité. À part ça, je pense qu'il faut tout simplement se rendre vraiment disponible. Je sais qu'avec les communautés, et avec nous, il y a toujours une variété de projets en cours — et je pense que cela devient très épuisant, et qu'on a l'impression de toujours être occupé. Mais si on fait l'effort d'aller sur le terrain, de parler avec des gens qui ne semblent vraiment pas pertinents pour le développement économique, on ne sait jamais ce qu'ils savent, qui ils connaissent et où ils vont nous diriger après. C'est ce que j'ai appris en étant dans un domaine tout à fait nouveau, tout simplement en me rendant disponible pour des rencontres avec différentes personnes de tous les secteurs et pour différents types de projets.

P2 : En ce qui a trait à mon poste au sein d'organismes autochtones et non-autochtones, c'est à peu près la même chose, me rendre disponible et répondre aux appels. Par exemple, <nom>, vous m'avez approchée et vous savez que j'ai accepté de travailler avec vous pour faire en sorte que ceci soit possible aujourd'hui. Par exemple, je suis en contact depuis peu avec un homme qui vient de la France. Il s'intéresse à travailler avec les Premières Nations pour établir des liens d'affaires entre eux et pour renforcer la capacité des non-Autochtones dans le but de faire connaître les Premières Nations, car ils s'intéressent à nous connaître. Il nous a donc contactés parce qu'il veut simplement tenir une conférence distincte où il pourra réunir ces gens. Et je me suis mise à sa disposition. Qui sait ce que cela pourrait apporter? Pour vous donner un exemple, cet homme a communiqué avec un certain nombre d'organismes semblables au mien et leur réponse n'a pas été aussi accueillante, ce qui m'a un peu choquée. Je ne mentionnerai aucun nom, mais compte tenu de la position qu'ils

occupent, je dirais que leur réponse se résumait essentiellement à la question : « Eh bien, qu'est-ce que vous cherchez, de l'argent? En avez-vous? Non? Alors nous ne sommes pas intéressés. » Je sais bien que ça, ce n'est pas la meilleure approche pour établir et serrer des liens. Je suis donc toujours ouverte et prête à parler, peu importe où ils en sont. Surtout ceux qui cherchent à créer une prise de conscience parmi les non-Autochtones, entre eux et leurs collègues ou leurs partenaires commerciaux. J'écouterai toujours cela, contrairement à quelqu'un qui vient me dire qu'il a une excellente proposition d'affaires à me faire.

Animateur : Vous avez parlé d'une barrière, où les conversations sont parfois réduites à quelque chose comme : « Qu'est-ce que je peux gagner avec ça? ». Comment avez-vous réussi à surmonter ces obstacles en travaillant avec d'autres organismes? Ou avec des gens qui ne sont pas membres des Premières Nations? Cette question est pour tout le monde.

P3 : Je ne sais pas. Nous avons établi un partenariat avec NORDIK et RIARR, et avec le MAAARO, mais pas avec <Nom>. Au début, c'était très, très lent. Je ne sais pas... Je pense qu'elle est toujours là, cette animosité qui règne dans les communautés des Premières Nations par rapport à la confiance et au manque de confiance. La peur de se faire échauder, où est la limite? Où n'avons-nous pas cette limite? Pourquoi sommes-nous encore comme ça? Je sais que c'est comme ça depuis des générations et pour de bonnes raisons. Mais je pense qu'il faut s'ouvrir et avoir des conversations profondes sans mesurer tout ce qu'on dit. Il suffit de construire une relation de confiance et de ne pas la définir sur papier, en disant : « OK voici ce que tu peux faire pour moi » et « Voilà ce que tu peux faire pour moi ». Parce que sinon, je ne vais pas te parler si tu ne peux pas le définir. C'est un obstacle énorme, il existe toujours dans les communautés, et il existe toujours avec le chef et le conseil. Cela fait maintenant cinq ans que nous avons cette relation avec les cinq parties à la table et elles en sont finalement au point où elles ne craignent plus de s'asseoir dans un groupe. En fait, nous avons cette relation qui se développe depuis cinq ans, et même si elle n'est pas structurée à cent pour cent, ils sont finalement assez à l'aise pour s'asseoir avec nous sans aucune inhibition. Il faudra beaucoup de temps pour établir ces relations. Si nous continuons d'être persistants et constants, ces obstacles disparaîtront peu à peu. Ils ne disparaîtront pas à cent pour cent en faveur d'une relation ouverte, mais si nous y parvenons lentement, ce serait formidable. Quand j'ai commencé, c'était plutôt calme dans mon bureau. Mais maintenant que j'ai appris à savoir ce que je fais (rires), ça commence à devenir trop occupé, je réponds tout le temps au téléphone. Je n'ai pas de porte fermée. Je sais que beaucoup d'entre nous ont des portes fermées, ou devraient avoir des portes fermées parce que nous sommes très occupés, mais je réponds toujours au téléphone quand quelqu'un m'appelle même si je ne sais pas qui c'est. « Allô, oui, comment allez-vous? » et « Bien sûr, rappelez-moi quand je ne serai pas trop occupé et que je n'aurai pas d'échéances ». C'est garder le syndrome de la porte ouverte, c'est dire : « Hé, j'aimerais bien vous parler! Qu'est-ce que vous avez pour moi? » - et ça ne vous coûtera peut-être rien. Ça pourrait être juste pour aller prendre un café et pour discuter de la façon dont on pourrait établir une relation. Je le fais souvent maintenant, juste aller prendre un café, et je trouve ça super. Je ne sais pas si, historiquement, ce n'est pas comme ça que ça se passe, mais je viens d'un monde où on peut simplement aller prendre un café et ça ne veut rien dire. Je pense que lentement, nous changeons avec le temps. Il y aura toujours cette volonté politique dans les salles du conseil aussi, c'est à eux de décider. Je suis encore en train d'établir les relations comme je le peux, dans les conditions où nous travaillons. C'est le mieux qu'on peut faire. Tant et aussi longtemps que ces relations seront cultivées, quand tout le monde sera prêt à se réunir autour de la table, nous pourrons toujours avoir ces relations.

Animateur : <Nom> ou <Nom>?

P5 : Je n'ai vraiment rien à ajouter.

P6 : Moi non plus.

Animateur : OK. Oui, ce sont là quelques-uns des principes que nous adoptons dans le cadre de l'engagement communautaire à l'Institut des politiques du Nord, en ayant des conversations sans préjugés. Le simple fait de rassembler les gens pour établir une relation, je pense que c'est pour cela que ce groupe de discussion est très intéressant, parce que nous nous rencontrons et que nous échangeons des renseignements que l'OFNEDA peut entendre et que l'IPN peut entendre. C'est mutuellement bénéfique.

La question est la suivante : qu'aimeriez-vous voir au niveau organisationnel pour appuyer la création de ces liens? De quel type de soutien auriez-vous besoin pour combler l'écart entre les communautés? Certaines collectivités n'ont pas de politique de la porte ouverte, parce qu'elles sont tellement débordées par des tâches. Comment les organismes peuvent-ils établir des liens entre les personnes? Quelle est la meilleure façon de procéder?

P5 : Voici ma bête noire. Lorsque vous assistez à une conférence, la journée est habituellement bien remplie de présentations. Il peut y avoir quelques petites discussions de groupe, mais elles sont axées sur un sujet particulier. Je pense

que les conférences ne donnent généralement pas l'occasion de parler à d'autres personnes. La conférence se termine, et tout le monde disparaît. Les gens ne profitent pas des soirées et des rencontres, mais c'est là que l'on apprend ce que font les autres.

P6 : Je suis d'accord avec <Nom>, la plupart du temps quand vous allez à des conférences, c'est juste pour le travail, quand vous y allez pendant la journée. Lorsque vous allez à l'événement du soir, vous avez l'occasion d'entrer en contact avec des gens à un niveau différent, et c'est là que vous êtes en mesure d'établir la confiance. Il suffit de voir comment vous pouvez travailler avec ces personnes, et vous pouvez voir les partenariats et les possibilités qui peuvent en découler.

— Silence —

P3 : Que voulez-vous dire, à un niveau organisationnel?

Animateur : L'OFNEDA est considérée comme un organisme d'ADE.

P3 : Voulez-vous dire à l'échelle provinciale?

Animateur : Oui, provinciale ou régionale. À quels niveaux? Ça aussi, c'est une bonne question : quels sont les niveaux qu'il faut rencontrer? Je sais par exemple que la rive nord est un lieu de rencontre naturel parce que nous sommes situés le long du corridor, mais à quels autres niveaux cela est-il nécessaire?

P3 : Même avec la rive nord, nous avons cette région géographique unique où nous pourrions nous associer pour développer le tourisme, par exemple en longeant le rivage du lac Huron. Ce serait formidable d'avoir ce réseau de la rive nord, de travailler sur le tourisme et de dire : « Comment pouvons-nous travailler ensemble sur ce dossier? » Ce genre de réseaux serait formidable pour que ces gens puissent s'associer à des projets potentiels.

P4 : Même en travaillant avec des organismes comme le Lake Huron North Channel Cycling Route, ces organismes sont au niveau provincial et se concentrent sur des offres précises. Comme le sentier Transcanadien, par exemple, même en travaillant avec ces organismes pour voir comment ils peuvent travailler avec les Premières Nations, non seulement pour obtenir du financement, mais aussi pour amener les membres des Premières Nations à se servir de la piste et promouvoir un mode de vie sain. Il y a tellement d'organismes que nous pourrions énumérer, qui aident à soutenir le développement économique des Premières Nations.

P4 : Et il y a un nouvel organisme qui vient d'être créé. Il s'agit du réseau de développement économique qui va, j'oublie, qui va de <Première Nation> je pense et qui n'est pas autochtone non plus.

P3 : Oh wow.

P4 : Il va jusqu'à <Première Nation>. Je viens d'assister à leur réunion il y a quelques semaines. Ils permettent une collaboration le long de la rive nord.

P5 : Est-ce que j'ai entendu parler d'un projet de gaz naturel le long de la rive nord?

P4 : Je n'en ai jamais entendu parler. Pardon, de quoi parlez-vous?

P5 : Il y a un plan pour étudier le gaz naturel liquéfié. Je ne sais pas dans quelle mesure. Mais je sais que c'est dans votre région. Cela pourrait être une option viable pour les collectivités qui n'y ont pas accès.

Animateur : <Nom>, je pense que la personne responsable est Melanie Muncaster de la SGFPNO, est-ce bien cela? Je pense que c'est elle.

P5 : C'est bon, ne vous inquiétez plus pour ça.

Animateur : Pour cela, je parle du Réseau des ADE, le long de la rive nord.

P3 : Qui est-ce que vous avez dit?

Animatrice : Melanie Muncaster.

P3 : Edith Orr, Suzanne Faubert, et il y a une autre dame là. Je viens de recevoir un courriel hier.

Animateur : D'accord, merci. Bien souvent, les entreprises viennent s'adresser à une seule Première Nation, mais il faudrait vraiment qu'elles consultent toutes les Premières Nations de la région visée par le traité. Je me demande quelle est la façon naturelle de se rencontrer. Est-ce par zone de traité? Est-ce bien ce qui se passe? Je sais que c'est le cas dans la région du traité Robinson-Huron, mais je ne suis pas certain des autres. Est-ce efficace? Parce que ce sont les chefs qui se rencontrent, mais est-ce que nous échangeons de l'information pour le développement économique?

P4 : Je ne pense pas; pour mon quotidien, je ne crois pas que ce soit le cas. Je sais, d'après Robinson Superior, que les ADE sont impliqués dans l'OFNEDA et que c'est peut-être là que l'information est partagée. Mais pour pouvoir appeler <Première Nation> et demander : « Hé, qu'est-ce que vous faites sur ce projet? », je pense ne jamais avoir fait cela et je ne pense pas que mon directeur ne l'ait jamais fait. Mais est-ce que je pense que c'est possible?

P4 : Certainement que ça se fait.

P3 : Oui, c'est sûr. Je sais que nous l'avons fait avec le ministère des Ressources naturelles, comme avec ce qu'ils ont fait et par rapport à ce que nos terres ont fait. Dans cette région visée par le traité, on se dit : « Oh wow, nous sommes consultés par la même entreprise, nous devrions nous réunir! ». Mais il y a de meilleures capacités quant à la façon dont nous sommes consultés en tant que Premières Nations. Mais cela pourrait se faire comme vous le disiez avec les Premières Nations.

P4 : Nous venons tout juste de soumettre l'ébauche d'une politique de consultation externe finalisée et soumise par voie foncière, alors nous avons une meilleure idée de la procédure à suivre pour accepter des consultations. L'autre chose que nous sommes en train de créer en ce moment, c'est que si vous souhaitez vous associer à nous pour tout type de développement, nous sommes en train de créer un outil, et je sais que beaucoup de Premières Nations l'ont déjà fait. Nous avons créé un outil d'évaluation, alors avant de le présenter au chef et au conseil, je dois d'abord le passer en revue, puis le présenter au comité de développement économique qui le présentera ensuite au chef et au conseil. Je ne veux pas faire perdre de temps à qui que ce soit — c'est-à-dire faire une présentation de deux heures par quelqu'un dont vous n'avez jamais entendu parler, et perdre votre temps. Je vais donc suivre ce processus, le présenter au comité et revoir mon évaluation et m'assurer qu'elle est exacte d'après l'information disponible. S'il n'y a pas assez d'informations, il faut retourner sur l'élément et le demander. Évaluer le risque. Et le chef et le conseil, par exemple, n'accepteront rien qui présente un risque élevé. Il faut qu'il y ait au moins 75 % de risque faible, ou 25 % de risque moyen, et ensuite ils se pencheront là-dessus. Rien ne garantit qu'ils s'y engageront, mais avant même que nous ayons l'occasion de l'examiner, ils en auront une idée.

Animateur : C'est formidable parce que cela vous donne le pouvoir, et vous avez un point de contact et un processus pour établir la confiance du chef et du conseil. J'ai rencontré des Premières Nations qui font les choses différemment, où c'est le chef et le conseil qui prennent les décisions concernant les entreprises et les consultations. C'est donc formidable. Avez-vous d'autres choses à ajouter, <nom> ou <nom>?

P5 : Je suis fermement convaincu que lorsqu'une Première Nation arrive au point où une agence de développement économique est exigée, le chef et le conseil fournissent une orientation, mais l'agence agit indépendamment. Payez des gens pour faire le travail, et ne vous en mêlez pas. J'ai vu trop d'endroits où le conseil d'administration n'était pas bien choisi et ne pouvait pas fournir d'orientation. Il est très important d'avoir un conseil d'administration solide.

P6 : Je n'ai rien à ajouter.

Animateur : OK, c'était ma dernière question. Mais je voulais ouvrir le débat à toutes les dernières réflexions que les gens ont eues par rapport à cette recherche, en gardant à l'esprit l'usage qui en est fait. Il s'agit d'accroître les capacités de réseautage des ADE des Premières Nations et des non-Autochtones. Tout ce que vous voulez ajouter, vous pouvez le faire maintenant. (PAUSE) Ou si vous voulez dire quelques mots sur ce que nous allons faire à partir de maintenant, ce serait bien aussi.

P3 : Donc, une fois que l'ébauche sera publiée. Ce sera pour quand?

Animateur : Je soumettrai l'ébauche du rapport à la fin ce mois-ci, donc, je l'espère, avant la présentation. Mais il doit faire l'objet d'un processus d'examen interne avant d'être diffusé. Vérifier la grammaire, par exemple.

P3 : Et qu'est-ce qui se passe ensuite?

Animateur : Nous présenterons la recherche, puis l'OFNEDA aura accès au rapport et ce sera l'occasion pour les ADE des Premières Nations et des non-Autochtones de se mobiliser. Nous, à l'Institut des politiques du Nord, nous ne savons pas exactement où nous en sommes à l'heure actuelle, mais nous allons divulguer toute l'information que nous avons recueillie.

P3 : Alors, nous aurons aussi accès à ce document?

Animateur : Oui, absolument, et en ce qui concerne ce groupe de discussion... tout ce qui est dit ici, je vais vous en remettre une transcription pour que vous puissiez la relire. Je supprimerai les noms avant de l'envoyer. Mais juste pour que vous ayez toutes ces informations sur papier aussi. Un peu comme un compte rendu de réunion.

P3 : Je pense qu'il est important de créer un réseau au moins sur la rive nord, sinon dans la région de la section. Le problème, c'est que les gens sont beaucoup trop occupés pour assister aux réunions prévues, et c'est lamentable parce que moi, je me présente, et il y a seulement deux ou trois personnes. Et on s'efforce d'y aller, on se fait un devoir d'être là pour ne rien manquer. Je déteste manquer quelque chose, parce que toute nouvelle information est formidable. Ça veut dire essayer de gagner de la confiance pour amener ces gens à participer, parce que c'est très important. C'est comme ça que tout s'écroule, quand éventuellement tout le monde arrête de venir. On se rencontre de moins en moins et puis tout à coup, on ne se rencontre plus du tout. Même si on partage les comptes rendus de ce qui s'est passé pendant la réunion.

Animateur : Vous avez des idées sur la façon d'amener les gens aux réunions?

P3 : De la nourriture (rires).

P5 : Je trouve qu'il est beaucoup plus facile de me rendre aux réunions si quelqu'un paie mes déplacements.

Animateur : Oui, il faut éliminer les obstacles

P5 : Et en fait, je n'irai nulle part à moins que quelqu'un ne paie pour cela.

Animateur : Parce que ce n'est tout simplement pas dans le budget, bien sûr.

P5 : Il n'y en a pas de budget.

Animateur : Et les appels téléphoniques, où on ne fait que décrocher le téléphone?

P3 : Ou Skype...

P5 : Je suppose que je devrais dire rapidement que Mushkegowuk a un groupe de développement économique, et qu'il se réunit assez régulièrement.

Animateur : OK, et qu'est-ce qui a contribué à son succès?

P5 : Ils paient le déplacement. Très simple.

Animateur : Y a-t-il d'autres commentaires relatifs à la direction dans laquelle vous recommandez que l'OFNEDA ou toute autre structure organisationnelle mène cette recherche? Qu'aimeriez-vous voir pour le Réseau des ADE dans le Nord de l'Ontario?

P3 : Je présume que vous allez partager ceci avec le CAADA? C'est une entité nationale.

Animateur : Nous avons discuté avec le CAADA et j'ai dit à Aaron que j'assurerais le suivi avec lui après le groupe de discussion. Et il y aura accès, c'est sûr.

P3 : Je pense qu'il y a un manque de formation pour les ADE déjà embauchés à temps plein. En travaillant à temps plein, si nous pouvions venir dans un endroit comme ici [l'Université Algoma] ou au Sault College, une fois par mois ou toutes les deux semaines pour travailler à notre certification avec le CAADA, ce serait formidable. Cela fait un moment que je le demande, depuis le temps où Kevin Rose travaillait au CAADA.

P4 : NORDIK n'envisageait-il pas de suivre la formation du CAADA? Comme la certification des agents de développement économique par le CAADA?

Animateur : Oui, absolument.

P4 : Est-ce que c'est quelque chose qu'ils sont encore en train de contempler? Désolée, je sais que vous êtes à l'Institut des politiques du Nord.

Animateur : J'ai eu une entrevue avec <Nom> et <Nom>. Je suis dans le programme DCES. Donc, à la fin du DCES, vous êtes certifié par le CAADA. Et d'ici quelques semaines, je serai certifié par le CAADA. Mais pour rendre cela accessible à ceux qui travaillent déjà, c'est une chose différente et nous devrions envisager la possibilité d'établir un calendrier. Et NORDIK s'est déjà penché sur la question en offrant une formation progressive d'une semaine.

P4 : Comme à Waterloo, car avec Waterloo, cela se fait en trois semaines. Ou plutôt en trois ans, mais par tranches d'une semaine. Cependant, c'est condensé.
Quelque chose de semblable à l'Institut de printemps ici [Université Algoma].

Animateur : C'est quelque chose d'intéressant, j'en suis sûr. Beaucoup de mes amis qui sont au DCES ont quitté leur communauté et ne savent pas s'ils vont y retourner. On perd des gens qualifiés de notre communauté lorsqu'ils partent trop longtemps. Je pense qu'il est important d'avoir de la formation là où on se trouve. Nous avons certainement eu des discussions avec NORDIK qui seront également incluses dans la recherche.

P3 : Oui, l'Association ontarienne de développement économique donne une formation d'un mois, d'une semaine, puis on vous demande de faire des devoirs aussi.

P4 : C'est à l'Université Waterloo, c'est ça? Non?

P3 : C'est par l'EDCO, qui offre ce qu'on appelle un cours en analyse financière du développement économique, qui vous aide à lire les états financiers d'un promoteur pour évaluer le risque.

P4 : Wow, je n'ai jamais entendu parler de ça. Je vais le prendre en note.

P3 : Je vais demander à AANC de le financer dans le cadre de ma demande de financement. Donnez-moi votre courriel, et je vous l'enverrai.

Animateur : Voilà pourquoi on fait ça. <Nom> et <Nom>, aviez-vous quelque chose à ajouter avant la clôture de la réunion? Il est bientôt 14 h 30 ici.

P5 : C'est très bien, je suis content, merci beaucoup de m'avoir permis de participer!

Animateur : Merci d'être venus, <Nom> et <Nom>! Je contacterai tout le monde par courriel tout de suite après pour dire merci, mais aussi pour rappeler le processus à tous. Je vais vous faire parvenir la transcription et je vous ferai également savoir quand le plan stratégique sera présenté et publié.
Merci de vous être joints à nous. (remerciements) Portez-vous bien.

— FIN DE L'ENREGISTREMENT —

B) Annexe B — Enquête

Enquête auprès des municipalités, menée par l'IPN du 1er au 23 mars 2017. Hébergée sur le site northernpolicy.ca, et diffusée par courriel aux ADE municipaux.

Accroître la collaboration en matière de développement économique dans le Nord

Veillez répondre à ce bref sondage sur le développement économique et les relations entre les municipalités et les Premières Nations dans le Nord de l'Ontario. Cette enquête ainsi que d'autres recherches sont effectuées afin de définir des stratégies pour aider à accroître les capacités de coopération dans le Nord. L'Institut des politiques du Nord vous remercie d'avoir pris le temps de contribuer à ce travail.

Les réponses individuelles à ce sondage demeureront confidentielles. L'information sera stockée dans un fichier protégé par un mot de passe accessible uniquement aux chercheurs qui travaillent sur ce projet de recherche. Les réponses individuelles seront compilées et seul un résumé cumulatif sera inclus dans les résultats qui seront divulgués au public. Toutes les données seront conservées sur le serveur sécurisé de l'IPN pendant trois ans avant d'être supprimées.

L'agent ou l'agente de développement économique ou la personne responsable du comité de développement économique de votre collectivité est la personne la mieux placée pour remplir le sondage.

À quel district de recensement votre collectivité appartient-elle?

- District d'Algoma
- District de Cochrane
- District de Kenora
- District de Manitoulin
- District de Nipissing
- District de Rainy River
- District de Sudbury
- District de Thunder Bay
- District de Timiskaming
- District de Parry Sound
- Grand Sudbury
- Je ne sais pas.

Dans quelle région visée par un traité votre collectivité se trouve-t-elle?

- Traité 5, 1875
- Traité 3, 1873
- Traité Robinson-Supérieur (60), 1850
- Traité 9, 1905-1906
- Traité 9, 1929
- Traité Robinson-Huron (61), 1850
- Traité 45, 1836
- Traité 94, 1862
- Traité Williams avec les Mississaugas, 1923
- Je ne sais pas.

Quelle est la population de votre collectivité?

- Moins de 500
- 501 à 1000
- 1001 à 1500
- 1501 à 2000
- 2001 à 2500
- 2501 à 5000
- 5001 à 7500
- 7501 à 15000
- Plus de 15001

Si vous avez répondu plus de 15001, passez à la question 5.

Quelle est la distance entre votre collectivité et Kenora, Timmins, North Bay, Sault Ste Marie, Thunder Bay ou Sudbury?

- Moins d'une heure de route
- 1-3 heures de route
- 3-5 heures de route
- Plus de 5 heures de route

Y a-t-il une Première Nation à proximité de chez vous (à moins d'une heure de route)?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.

La partie suivante de l'enquête nécessitera la participation de l'agent ou de l'agente de développement économique ou de la personne responsable du comité de développement économique dans votre collectivité.

Suivez-vous le progrès ou les projets liés au répertoire des possibilités d'investissement?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.
- Je préfère ne pas répondre.

Votre collectivité s'est-elle associée à une communauté extérieure ou voisine non-autochtone?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.
- Je préfère ne pas répondre.

Si oui, quel était le but du partenariat?

- Protocole d'entente ou accord d'amitié
- Planification conjointe pour le développement économique
- Achat d'une coentreprise
- Acquisition d'une coentreprise de financement
- Autre _____

Votre collectivité s'est-elle associée à une collectivité des Premières Nations externe ou avoisinante?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.
- Je préfère ne pas répondre.

Si oui, quel était le but du partenariat?

- Protocole d'entente ou accord d'amitié
- Planification conjointe pour le développement économique
- Achat d'une coentreprise
- Acquisition d'une coentreprise de financement
- Autre _____

Selon vous, quels sont les avantages d'un partenariat avec des collectivités non-autochtones?

_____ x espace illimité

Selon vous, quels sont les obstacles qui empêchent d'établir des partenariats avec des collectivités non-autochtones?

_____ x espace illimité

Selon vous, quels sont les avantages d'un partenariat avec des collectivités des Premières Nations?

_____ x espace illimité

Selon vous, quels sont les obstacles qui empêchent d'établir des partenariats avec des collectivités des Premières Nations?
_____ x espace illimité

Avez-vous (agent/agent(e) de développement économique ou membre d'un comité) reçu une formation sur les pratiques de développement économique?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.
- Je préfère ne pas répondre.

Si oui, laquelle des formations suivantes avez-vous reçue? Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent.

- Baccalauréat ès arts dans un domaine connexe (DCES, économie, etc.)
- Diplôme dans un domaine connexe (développement communautaire, etc.)
- Certification du CAADA
- Certification D.Éc.
- Formation en personne avec un ADE chevronné
- Autre _____ x espace illimité

Parmi les organismes officiels suivants, indiquez ceux auxquels vous ou votre collectivité appartenez, s'il y a lieu. Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent :

- ACDE — Association canadienne de développement économique
- EDCO — Economic Development Council of Ontario
- NOMA — Northwestern Ontario Municipal Association
- FMNO — Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario
- Autre _____ x espace illimité

Est-ce que vous ou votre communauté appartenez à des organismes ou réseaux informels de développement économique?

- Oui
- Non
- Je préfère ne pas répondre.
- Si oui, veuillez indiquer lesquels : _____ x espace illimité

Connaissez-vous ou avez-vous lu les 94 appels à l'action publiés par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.
- Je préfère ne pas répondre.

Votre communauté a-t-elle indiqué certains des 94 appels à l'action comme des priorités de mise en œuvre?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas.
- Je préfère ne pas répondre.

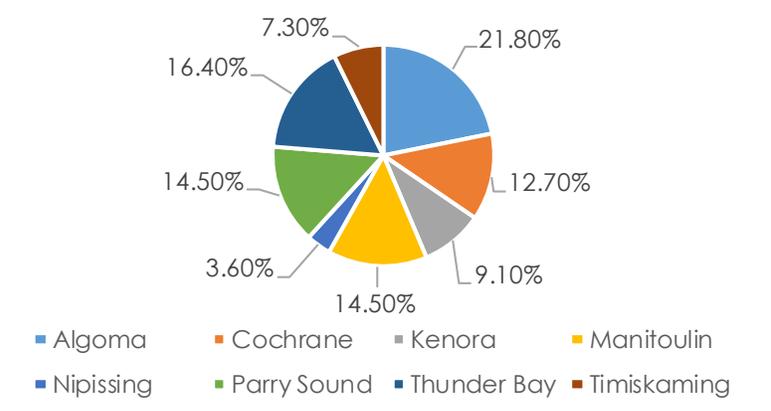
Si oui, veuillez indiquer toutes les actions dont vous avez connaissance
_____ x espace illimité

Merci encore d'avoir contribué à notre compréhension de la coopération et de la collaboration à l'appui de la croissance dans le Nord de l'Ontario.

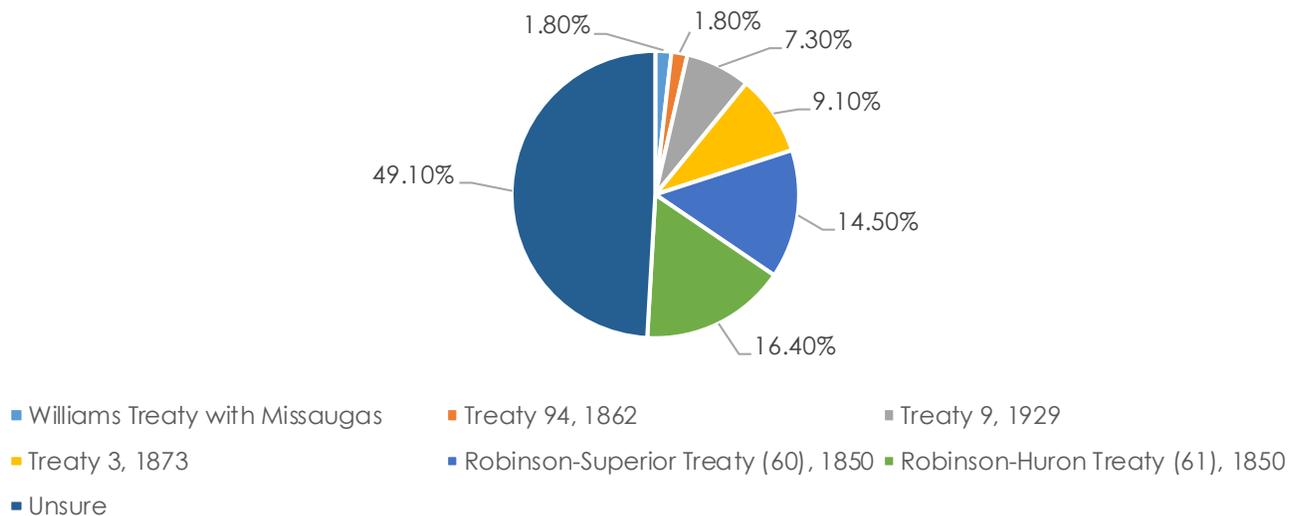
C) Annexe C — Résultats de l'enquête

Les résultats de l'enquête sont présentés à l'Annexe B sous forme de tableaux croisés qui serviront à l'élaboration du présent plan.

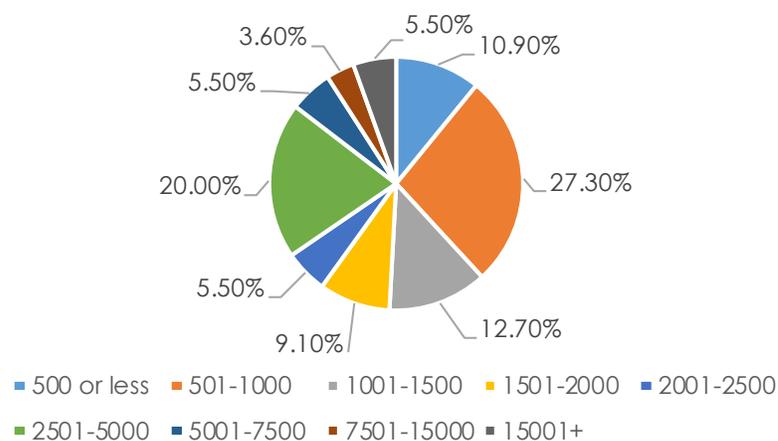
Question 1 : À quel district de recensement votre collectivité appartient-elle?



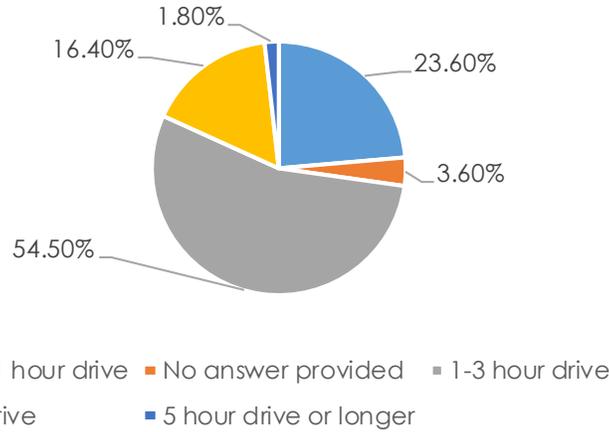
Question 2: Dans quelle région visée par un traité votre collectivité se trouve-t-elle?



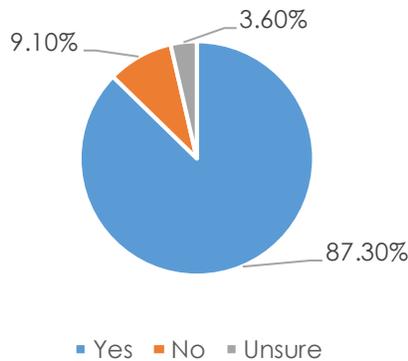
Question 3: Quelle est la population de votre collectivité?



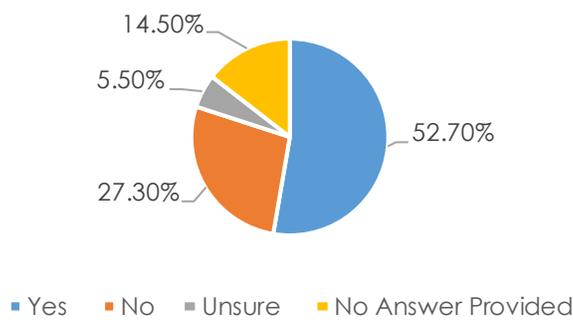
Question 4: Quelle est la distance entre votre collectivité et Kenora, Timmins, North Bay, Sault Ste Marie, Thunder Bay ou Sudbury.



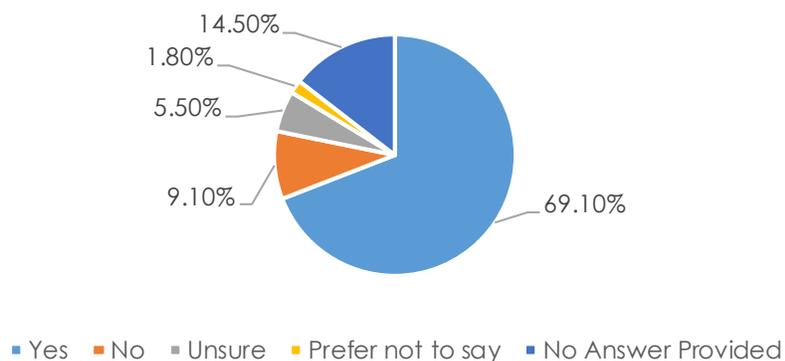
Question 5: Y a-t-il une Première Nation à proximité de chez vous (à moins d'une heure de route)?



Question 6: Suivez-vous le progrès ou les projets liés au répertoire des possibilités d'investissement?



Question 7: Votre collectivité s'est-elle associée à une communauté extérieure ou voisine non-autochtone?



Question 9: Selon vous, quels sont les avantages d'un partenariat avec des collectivités non-autochtones?

- Sensibiliser les communautés et les personnes non-autochtones à l'histoire et aux valeurs des peuples des Premières Nations.
- Trois municipalités de notre région partagent un certain nombre de services, dont ceux liés à l'enfouissement, aux incendies, aux bibliothèques, aux arénas et au développement économique. Cela nous permet de fournir le service à un coût plus raisonnable.
- Le partenariat avec Terrace Bay a permis à la municipalité de Schreiber de bénéficier de la croissance continue de l'emploi à Terrace Bay. De plus, l'expertise qui existe à Terrace Bay en matière de revitalisation communautaire a permis à Schreiber de naviguer plus facilement dans son propre processus de revitalisation. En revanche, Terrace Bay a pu bénéficier de l'augmentation du tourisme et des investissements de Schreiber dans le développement économique.
- Le partage des idées et des coûts. Il est très difficile pour les petites municipalités rurales de réussir le développement économique sans une approche régionale. La synergie.
- Le partage des idées et des coûts — la synergie.
- La portée du projet pourrait être régionale. La force est dans le travail d'équipe. De meilleures chances d'obtenir l'approbation d'une subvention.
- Les communautés rurales partagent souvent des points de vue et des opinions similaires et partagent souvent des ressources, si on le leur demande.
- Accéder à plus de financement pour réaliser plus de projets.
- Plusieurs collectivités sont aux prises avec les mêmes défis que notre municipalité. En établissant des partenariats, nous sommes en mesure de discuter de questions d'importance mutuelle et de travailler à trouver des solutions régionales, à présenter une position commune et à mobiliser des ressources.
- Une voix commune et collective pour défendre les enjeux; le marché en tant que région; tirer parti des possibilités de financement.
- La participation et l'expansion économique.
- Une meilleure collaboration, des économies de coûts, un meilleur accès aux équipements, à la main-d'œuvre et aux ressources, un meilleur accès aux bénévoles.
- Des buts et des objectifs similaires concernant des projets en particulier.
- Une augmentation des ressources disponibles; des économies d'échelle.
- Des économies d'échelle.
- Collaborer et chercher des occasions d'harmonisation pour un bénéfice mutuel. Partager des ressources pour économiser les coûts d'exploitation ou d'investissement.
- Le renforcement des relations/ressources partagées/possibilités de marketing régional/amélioration de la planification régionale.
- L'union fait la force. Un meilleur accès aux ressources et aux connaissances.
- La collaboration avec n'importe quel groupe peut souvent avoir des avantages puisqu'une voix plus large est une voix de plus. Travailler ensemble pour atteindre un objectif commun attire souvent davantage l'attention des échelons supérieurs du gouvernement; les collaborations entre tous les groupes peuvent souvent avoir des avantages puisqu'une voix plus large est une voix qui se fait entendre. Travailler ensemble pour un objectif commun attire souvent davantage l'attention des échelons supérieurs du gouvernement.

- Les avantages régionaux sont attrayants pour les municipalités voisines.
- La prestation de services rentables.
- Les partenariats sont basés principalement sur la géographie et l'intérêt mutuel pour les économies.
- Une voix plus forte dans les discours provinciaux.
- L'information, la réduction des coûts et un concept régional sont des mesures efficaces.
- Travailler ensemble est toujours mieux. Il n'est pas logique que toutes nos petites collectivités du Nord fassent les mêmes choses séparément. Le partenariat pour obtenir plus de financement et d'avantages est la clé du succès.
- Cela dépend de ce que l'on considère comme une communauté non-autochtone.
- Les retombées économiques régionales augmentent la probabilité d'obtenir du financement.
- Développement des relations/réseautage.
- La certitude.
- Les économies d'échelle, les coûts inférieurs ou partagés, être partenaires dans une situation économique similaire, ayant des objectifs similaires.
- Les économies de coûts.
- Le partage des coûts, la promotion multiple des événements, la promotion du tourisme dans toute la région, le partage des meilleures pratiques, la poursuite du flux d'informations (ne pas avoir à réinventer la roue, mais plutôt apprendre des succès et des échecs des autres).
- Les avantages sont le renforcement et l'établissement de relations.
- Il n'y en a pas à l'heure actuelle, car il s'agissait de questions de planification dans une Première Nation qui se trouve à l'extérieur de notre district, mais près de la frontière. Toute tentative faite jusqu'à maintenant avec d'autres Premières Nations a été très difficile à mettre en œuvre.

Question 10: Selon vous, quels sont les obstacles qui empêchent d'établir des partenariats avec des collectivités non-autochtones?

- Le manque de compréhension de l'histoire et des questions autochtones.
- Il n'y a aucun obstacle au partenariat pour le moment.
- Certaines collectivités veulent toujours tout cela pour elles-mêmes et ne comprennent pas qu'une région plus saine est aussi un avantage pour la collectivité.
- L'acceptation du fait qu'une approche régionale profite aux petites collectivités.
- La prise de décision peut être un processus plus long pour les partenaires.
- Plusieurs manquent de ressources autant que nous.
- Accéder à plus de fonds pour terminer plus de projets.
- Priorités communautaires individuelles.
- La taille de la communauté.

- Atteindre un consensus; tout le monde est là pour ce qu'il y a de mieux pour lui plutôt que pour le bien commun.
- La concurrence.
- Les intérêts divergents en matière de déplacements. p. ex. objectifs politiques et capacités différents et règles peu claires en matière de relations; absence de protocole d'entente.
- Des économies d'échelle.
- La volonté de partager et de travailler ensemble. De nombreuses collectivités se préoccupent exclusivement de leurs propres intérêts et ne voient pas les avantages de collaborer ou de travailler ensemble pour le plus grand bénéfice des deux ou de la région. Manque de vision et de stratégie à long terme.
- Les limites budgétaires et les ressources personnelles/attitudes territoriales.
- La géographie. L'accès aux fonds du projet.
- La confiance.
- Recevoir le paiement.
- Un obstacle potentiel est de ne pas savoir qui consulter et quelles collectivités des Premières Nations nous devrions consulter dans notre région/traité. La carte des traités est bonne, cependant nous avons un certain nombre de collectivités dans le district (aucune réserve à l'intérieur de nos limites ou directement à proximité), mais nous croyons qu'il faut plus d'éducation et de renseignements sur l'histoire des Premières Nations, sur les consultations, les personnes-ressources, etc. pour conclure des partenariats.
- Parfois, la mentalité reste la même : « Ce qui est à nous est à nous et tout ce qui se trouve dans la région ne devrait revenir qu'à notre collectivité ». Mais la plupart des élus de la Thunder Bay District Municipal League savent que la valeur de travailler ensemble pour un but commun est meilleure que de devenir une municipalité autonome.
- Nous n'avons pas toujours la même vision. Il peut y avoir de la concurrence.
- Ça dépend de ce que vous considérez comme une collectivité non-autochtone.
- Selon les expériences dans le passé, il est difficile de communiquer avec eux.
- Ressources et capacité limitées/distance entre les communautés.
- Veuillez voir l'autre sondage à partir de cette adresse IP.
- Le tribalisme municipal : les municipalités de l'île Manitoulin ne travaillent pas souvent ensemble en raison d'un passé concurrentiel/combatif qui semble exister sans raison en particulier. Étant dans une région éloignée, l'île Manitoulin est trop petite pour que les municipalités ne travaillent pas ensemble, mais je suis en minorité avec cette opinion.
- Déboursement.
- Dans le passé, chaque communauté avait son propre silo, et maintenant il n'est ni abordable ni réaliste de continuer dans cette voie. Le plus grand obstacle est l'idée préconçue qu'il vaut mieux agir seul que dans un groupe.
- Les obstacles peuvent comprendre la résistance à travailler ensemble en raison d'un manque de confiance ou de connaissances.
- La volonté de se rencontrer et de parler d'égal à égal.

Question 10 : Selon vous, quels sont les avantages d'un partenariat avec des collectivités des Premières Nations?

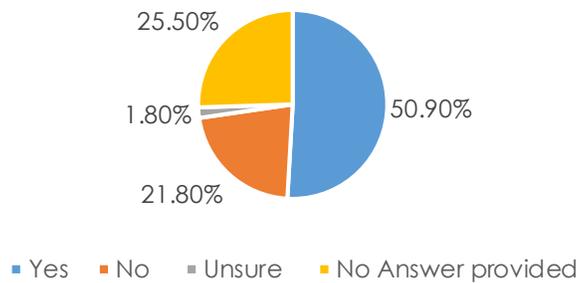
- Améliorer les perspectives pour tous.
- Nous n'avons pas de collectivité des Premières Nations dans notre région.
- Partage d'idées — synergie. Meilleure compréhension et appréciation de la culture de l'autre.
- La portée du projet pourrait être régionale. La force du travail d'équipe. Une meilleure chance d'obtenir l'approbation d'une subvention.
- Nos voisins sont nos voisins et, peu importe où nous vivons, nos ambitions sont habituellement très semblables.
- L'implication et l'avantage économique pour tous et la capacité d'attirer différentes entreprises.
- Une plus grande importance accordée à l'environnement; ils permettent de sortir des sentiers battus, d'accéder à plus de ressources, d'équipement et de financement.
- Une autre perspective pour le projet.
- Économies d'échelle.
- La collaboration et les partenariats qui profitent mutuellement à chaque communauté et à la région. Crée une occasion d'accéder à une plus grande gamme de financement. De notre point de vue, l'avenir durable de notre collectivité dépend largement des partenariats et de l'harmonisation avec les Premières Nations.
- Établissement de relations, partage des ressources et possibilités accrues pour le marketing régional et de meilleures initiatives culturelles.
- Un meilleur accès au financement et aux ressources.
- Stimulation de la croissance des entreprises des Premières Nations au sein de notre collectivité, renforcement de l'unité, amélioration de la santé et du bien-être, amélioration de l'éducation et promotion des investissements.
- Ententes sur les terres, réduction de la bureaucratie et de l'information.
- Aider notre communauté à s'ouvrir les yeux.
- Augmenter les chances d'obtenir des subventions, promouvoir la diversité.
- Développement des relations/réseautage.
- Possibilité accrue de financement. Partenariats public-privé, c.-à-d. la Wikwemikong Development Corporation qui est une filiale de la Première Nation. Avantages secondaires pour la formation professionnelle et les possibilités de perfectionnement.
- Une plus grande sensibilisation; les coentreprises.
- Nous espérons nous associer à une collectivité des Premières Nations dans le cadre d'un projet qui comprend le partage des ressources en eau et des avantages touristiques. En établissant des partenariats avec les collectivités des Premières Nations, nous pouvons enrichir nos connaissances sur la gestion des terres et de l'environnement, tout en évitant les problèmes à l'avenir en nous assurant que tous sont d'accord avec le projet quand il touche plus d'un groupe de personnes.
- Amorcer des discussions et des relations de travail.
- Comme nous sommes voisins, il serait avantageux de se parler et de se traiter sur une base cordiale.

Question 11: Selon vous, quels sont les obstacles qui empêchent d'établir des partenariats avec des collectivités des Premières Nations?

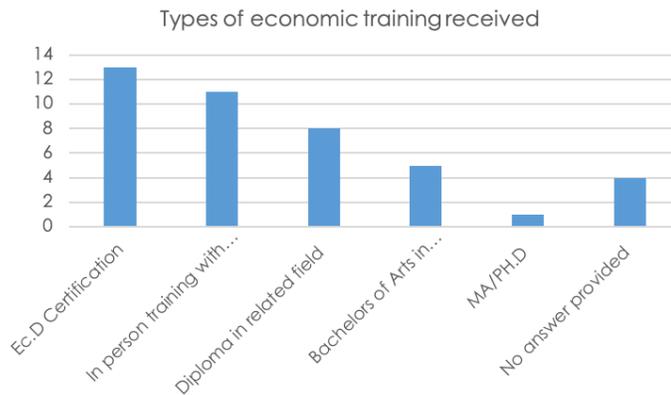
- Le manque de confiance mutuelle.
- Nous n'avons pas de collectivité des Premières Nations dans notre région.
- La capacité de contribuer financièrement. Accepter le concept régional.
- Le processus décisionnel peut être plus long pour les partenaires.
- Toute divergence d'opinions pourrait peut-être se résumer comme suit : vous êtes différent, nous ne le sommes pas, peut-être.
- Il peut être difficile de recevoir des réponses aux appels et aux courriels, et d'obtenir la participation de nos partenaires des Premières Nations — parfois, la bande s'attend à avoir un contrôle total sur un projet même si elle est censée être une partenaire égale.
- Le temps.
- Ils semblent réticents à participer, ils sont lents à réagir et il est difficile de les joindre et de les amener à se présenter aux réunions de planification. Nous avons essayé, mais nous avons eu de la difficulté à respecter les échéanciers, car ils ne sont jamais pressés et ils préfèrent travailler selon leur propre horaire. Cela ne fonctionne pas toujours lorsqu'on a des dates limites pour le financement, etc.
- Les buts et les objectifs peuvent ne pas correspondre.
- Le manque d'éducation et de formation des non-Autochtones sur la culture et les préjugés inhérents.
- Avoir un dialogue significatif et constant.
- Le manque de ressources financières et personnelles.
- Les économies d'échelle.
- Les collectivités rivalisent parfois entre elles, et elles ne voient pas d'occasions mutuellement avantageuses. Les différentes priorités établies par les conseils municipaux et les Premières Nations. Les changements dans la gouvernance des Premières Nations sont fréquents (tous les deux ans) et se révèlent difficiles.
- Des visions différentes. Les différences culturelles. Différents termes de la durée du Conseil.
- La confiance.
- Un long délai pour accomplir quelque chose.
- La communication, surtout : qui contacter et qui est responsable? Nous avons essayé de communiquer avec la collectivité autochtone voisine à plusieurs reprises, par divers moyens, officiels et non officiels, mais nous n'avons JAMAIS eu une seule réponse. Nous ne savons même pas s'ils POURRAIENT être intéressés.
- La perception des communautés à certains moments; la difficulté à les contacter; nous voulons vraiment travailler avec elles.
- Les ressources et la capacité limitées et la distance entre les collectivités.
- Le manque d'intérêt à travailler ensemble, les buts et objectifs différents, et les lignes directrices strictes en ce qui concerne les possibilités de financement ne favorisent pas la collaboration entre les municipalités et les Premières Nations.

- Le manque de réponse et d'intérêt de la part de la collectivité des Premières Nations.
- Les seuls obstacles perçus seraient les valeurs et les perspectives différentes en matière de développement économique, mais ils peuvent être facilement surmontés par une communication adéquate.
- Les obstacles peuvent comprendre le langage ou le manque de sensibilisation.
- Ils croient qu'on devrait payer pour tous leurs besoins.

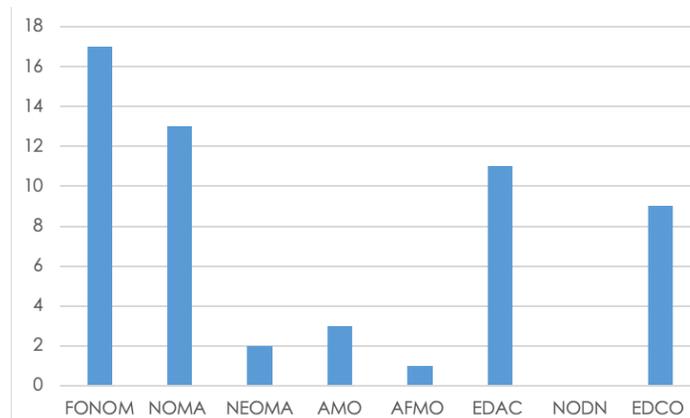
Question 12: Avez-vous (agent/agente de développement économique ou membre d'un comité) reçu une formation sur les pratiques de développement économique?



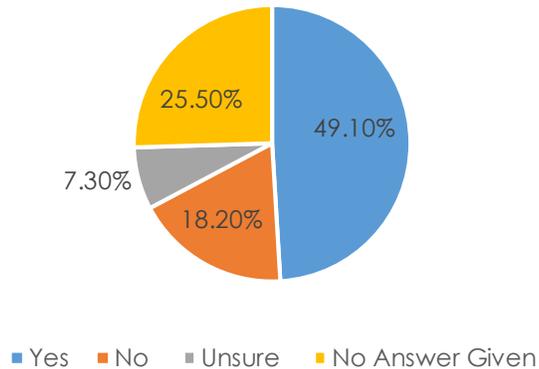
Si oui, laquelle des formations suivantes avez-vous reçue? Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent.



Question 13: Parmi les organismes officiels suivants, indiquez ceux auxquels vous ou votre collectivité appartenez, s'il y a lieu. Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent.



Question 14: Est-ce que vous ou votre communauté appartenez à des organismes ou réseaux informels de développement économique?

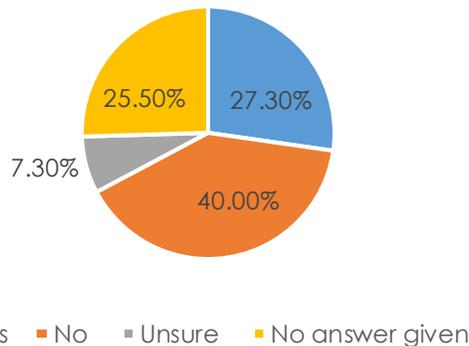


Si oui, lesquels :

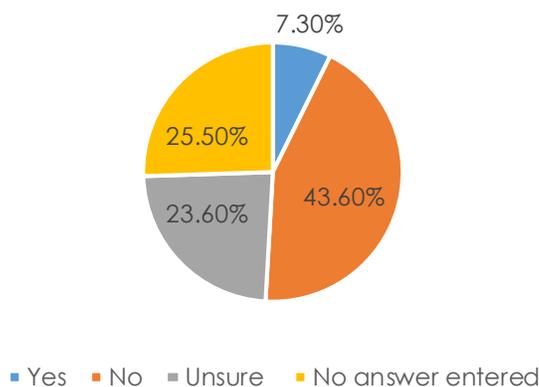
- Nous tentons actuellement d'en construire un le long de la rive nord du centre de la région d'Algoma.
- Une initiative de développement économique, à laquelle participent les municipalités et les Premières Nations, est à l'étude de l'autre côté du chenal nord du lac Huron.
- Les ADE représentant les collectivités rurales d'une vaste région (de Parry Sound à Nipissing Ouest en passant par Mattawa) ont commencé à se réunir chaque trimestre pour échanger des renseignements et des pratiques exemplaires.
- Le groupe régional du développement économique.
- Le forum régional Supérieur Est des ADE, d'Entreprise en démarrage Plus.
- Les aspects régionaux et les autres fournisseurs de services de Thunder Bay.
- Comité de développement économique de Perry, Magnetawan, McMurrich/Monteith (PMM); Chambre de commerce d'Almaguin Highlands (CCAH).
- Le Réseau communautaire du Nord-Est.
- SADCSN – Réseau de la rive nord.
- Comité régional de développement économique d'Almaguin.
- Région Sault-Sudbury.
- Première Nation de Sioux Lookout; organisme municipal de développement économique communautaire.
- Réseau communautaire du Nord-Est de la Société d'aide au développement des collectivités.
- Abonnement de consultant; abonnements en ligne pour le DE.
- Réseau de développement économique de l'île Manitoulin et d'Espanola (non officiel).
- ADE régionaux.
- Nous avons des réunions régulières avec des ADE d'autres municipalités pour échanger et partager des pratiques et

- même des projets.
- Le comité de développement économique des Almaguin Highlands; Explorer's Edge; La Chambre de commerce d'Almaguin Highlands.
 - LAMBAC organise des réunions informelles entre les ADE municipaux sur l'île Manitoulin.
 - Le groupe régional du développement économique.
 - Le réseau des ADE de l'île Manitoulin (très informel).
 - La Corporation de développement économique régional Nord-Aski.
 - Le partenariat Heart of the Continent.
 - Le Réseau régional des ADE du Nord-Ouest.
 - Le Réseau communautaire du Nord-Est (RCNE).
 - AMNC — L'Aire marine nationale de conservation du lac Supérieur; la Northern Ontario Marina Marketing Association; la Superior Country Travel Association; les ADE des Sociétés d'aide au développement des collectivités du Nord supérieur.
 - Groupe de développement économique de Perry, Magnetawan, McMurrich/Monteith..

Question 15: Connaissez-vous ou avez-vous lu les 94 appels à l'action publiés par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada?

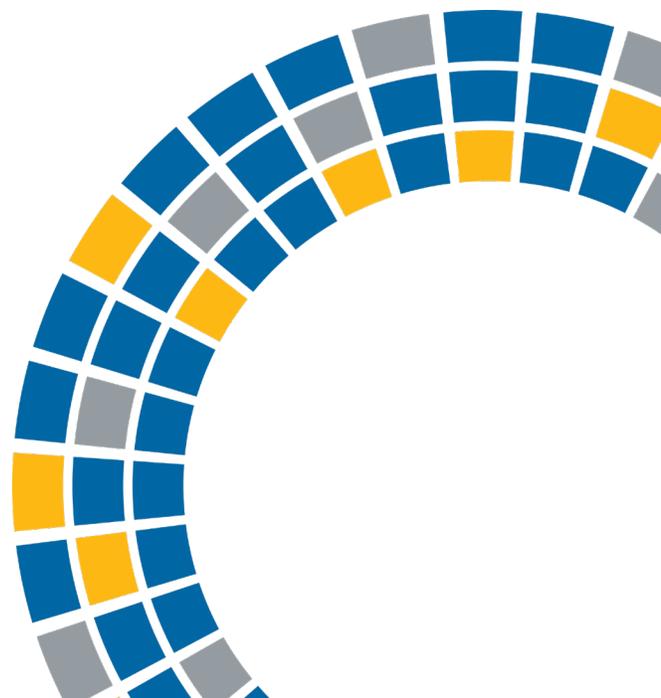
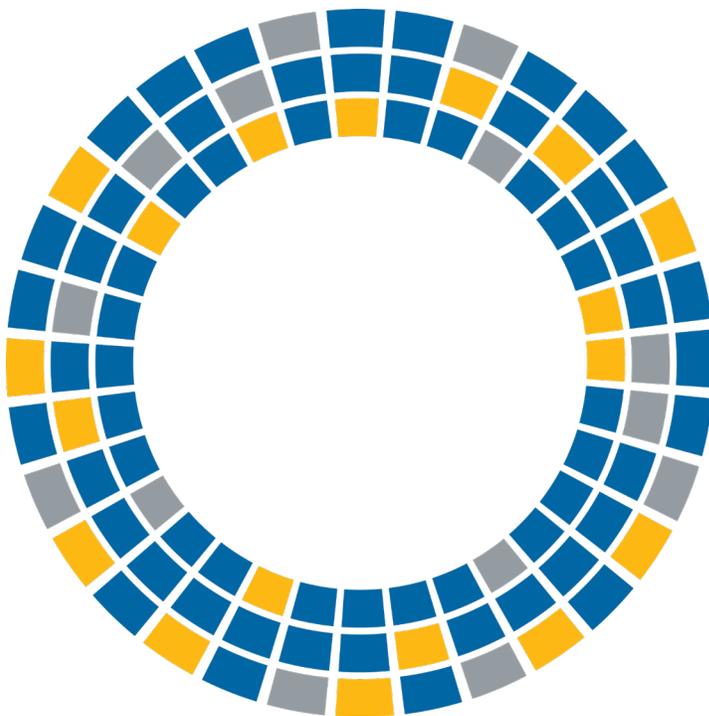


Question 16: Votre communauté a-t-elle indiqué certains des 94 appels à l'action comme des priorités de mise en œuvre?



Si oui, veuillez indiquer toutes les actions dont vous avez connaissance.

- #23 #43 #47 #57 #67 #77 #75
- Sioux Lookout a le premier comité de vérité et de réconciliation, et les 94 appels à l'action ont été divisés en piliers, c.-à-d. éducation, affaires, santé, etc.
- 66. organismes communautaires de jeunesse (notre programme d'activités pour les jeunes est ouvert à tous et comprendra des activités de développement communautaire).
- La municipalité participe actuellement à une vaste célébration du 150e anniversaire du Canada avec d'autres partenaires communautaires. L'un des thèmes principaux de ce projet concerne la vérité et la réconciliation, en particulier l'Appel à l'action 79, qui évoque les arts et les artistes; une grande partie du projet traite des arts visuels et d'interprétation.



D) Annexe D — Liste des sources de financement

Compilée à titre de référence.

L'accès aux capitaux pour attirer les investissements dans le Nord ontarien :

1. Initiative d'investissement communautaire pour le Nord de l'Ontario (IICNO) par l'entremise de FedNor, qui aide les collectivités à attirer et à conserver les investissements — 3 millions de dollars. Les projets admissibles peuvent recevoir jusqu'à 90 % des fonds, jusqu'à concurrence de 100 000 \$.
2. Le pilier Croissance et compétitivité des entreprises de FedNor.
3. Le Programme de réceptivité des collectivités du Nord à l'investissement (RCNI) du ministère du Développement du Nord et des mines (MDNM).
4. SGFPNO — Programme des débouchés commerciaux pour le Nord, le Programme de renforcement des capacités des collectivités du Nord, le Programme stratégique d'infrastructure économique, le Programme d'innovation pour le Nord.
5. Le Programme de développement économique des collectivités rurales (DECOR) du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), à l'appui des collectivités rurales.

OUTILS disponibles :

Papers in Canadian Economic Development : Une [platform](#) pour les documents d'analyse des politiques rédigés par des professionnels du développement économique de l'Université de Waterloo.

Possibilités de financement pour l'élaboration de programmes

Programme de développement économique des collectivités rurales — Pour appuyer nos collectivités rurales

« La mise en œuvre de projets qui contribuent à la compétitivité économique »

Financement pour élargir l'offre de programmes à CESD Algoma pour la certification D.Éc. des agents de développement économique du Nord de l'Ontario.

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-de-developpement-economique-des-collectivites-rurales>

Fondation Trillium de l'Ontario — subvention Personnes connectées

« ... cette initiative aide les gens à pouvoir intervenir pour façonner les services et programmes qui leur tiennent à cœur... »

Le financement du réseau

<https://otf.ca/fr/ce-que-nous-subventionnons/domaines-daction/personnes-connect%C3%A9es>

Fondations quasi publiques ou privées

- [Fondation Trillium de l'Ontario](#)
- [Atkinson Foundation](#)
- [Fondation J.W. McConnell](#)
- [Laidlaw Foundation](#)
- [Fondation ECHO](#)
- [Gordon Foundation](#)
- [McLean Foundation](#)
- [Maytree](#)
- [Tides Foundation](#)
- [Catherine Donnelly Foundation](#)
- [Fondation canadienne Donner](#)
- [Joyce Foundation](#)
- [Metcalf Foundation](#)
- [Fondation Daniel Langlois](#)
- [La Fondation du droit de l'Ontario](#)
- Fondations communautaires (plusieurs partout au Canada) :
 - [Thunder Bay CF](#)
 - [FC de Sudbury](#)
 - [Toronto CF](#)
 - Autres fondations [ici](#)

Programmes de projets municipaux

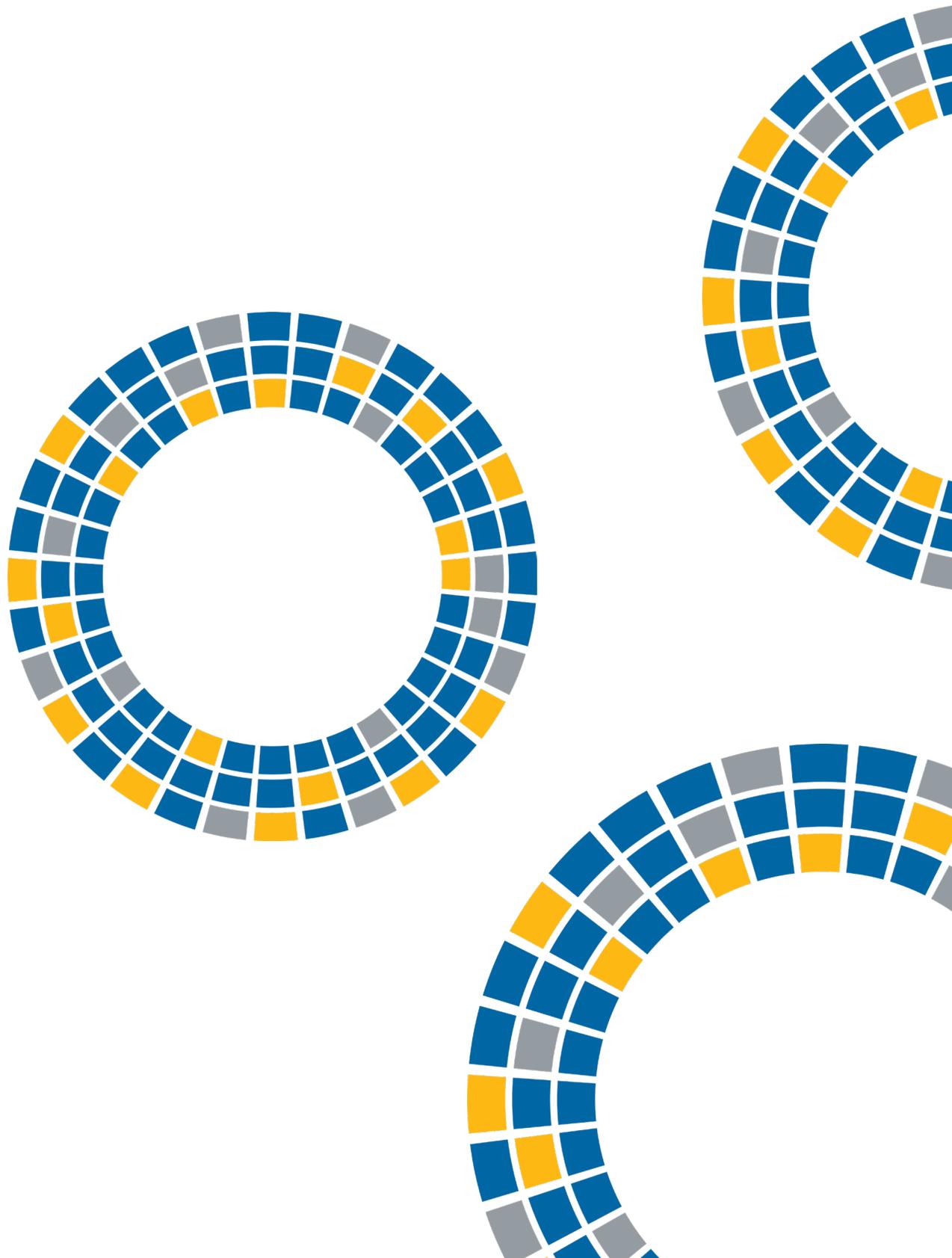
- [Cultural Financial Assistance \(Sault Ste. Marie\)](#)
- [Youth Fund \(Sault Ste. Marie\)](#)
- [Financial Assistance for Organizations \(Sault Ste. Marie\)](#)
- [Community Partnership and Investment Program Grants \(Toronto\)](#)
- [Fonds municipal vert](#) (Fédération canadienne des municipalités)

Programmes de financement de projets provinciaux

- [Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario](#)
- [Conseil des arts de l'Ontario](#) (Agence du gouvernement de l'Ontario)
- Liste des [subventions par ministère](#)

Programmes de financement de projets fédéraux

- FedNor : [Initiative d'investissement communautaire pour le Nord de l'Ontario](#);
- [Croissance et compétitivité des entreprises](#);
- [Innovation](#);
- [Stages pour les jeunes](#);
- [Initiative de développement économique](#) (IDE) pour les projets qui favorisent la croissance économique au sein des collectivités francophones.
- [Conseil des arts du Canada](#);
- [Patrimoine canadien](#) (plus de 30 programmes distincts);
- [Programmes et services d'Agriculture et Agroalimentaire Canada](#);
- [Programmes de financement pour les projets d'emplois, de formation et de développement social](#), Emploi et Développement social Canada;
- [Programmes de financement](#), Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et Services aux Autochtones Canada (SAC)



Références

- ACDE, 2019. Benefits of Membership. Repéré à <https://edac.ca/become-a-member/benefits-of-membership/>.
- 2019a. Ec.D. Certification. Repéré à <https://edac.ca/ec-d/ec-d-certification/>.
- Brokeleg, Martin, 2016. The Circle of Courage. Repéré à http://martinbrokenleg.com/wp-content/uploads/2016/02/2017-LARGE-CIRCLE-OF-COURAGE_reduced.pdf.
- CANDO, 2019. CANDO Membership. Repéré à <http://www.edo.ca/about-cando/membership>.
- 2019a. Technician Aboriginal Economic Developer. Repéré à <http://www.edo.ca/certification/taed-level-certification>.
- CNDEA, 2017. Notre travail. Repéré à <http://www.naedb-cndea.com/fr/notre-travail/>.
- Cuddy, James. 2016. Porter attention aux détails : la suppression des données. Repéré à <https://www.northernpolicy.ca/article/porter-attention-aux-d%C3%A9tails--comment-la-suppression-des-donn%C3%A9es-et-l%27aggr%C3%A9gation-au-niveau-provinci-9166.asp>.
- EDCO, s.d. Membership. Repéré à <https://www.edco.on.ca/Member-Benefits>.
- FONOM, 2013. About Us. Repéré à <http://www.fonom.org/about-us-0>.
- Fontaine, Tim. 2016. « Canada officially adopts UN declaration on rights of Indigenous Peoples ». CBC, 10 mai. Repéré à <https://www.cbc.ca/news/indigenous/canada-adopting-implementing-un-rights-declaration-1.3575272>.
- Gouvernement du Canada. 1985. Loi sur les Indiens (L.R.C., 1985, ch. I-5). Repéré à <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/>.
- Invest Northern Ontario, 2019. Repéré à <http://www.investnorthernontario.com/>.
- Masse, Mandy-Jean. 2016. La fracture numérique : l'accès Internet dans le Nord de l'Ontario. Repéré à <https://www.northernpolicy.ca/article/la-fracture-num%C3%A9rique--l'acc%C3%A8s-internet-dans-le-nord-de-lontario-26290.asp>.
- McIntyre, Jamie. 2018. Endroits pour la croissance : pratiques exemplaires du développement économique régional communautaire dans le Nord ontarien. Repéré à <https://www.northernpolicy.ca/endroitspourlacroissance>.
- 2018a. Loi sur la gestion des terres des Premières Nations : une nouvelle approche. Repéré à <https://www.northernpolicy.ca/fnlma>.
- National Organization of First Nations Lands Managers (NALMA). 2019. About/Mission. Repéré à <https://nalma.ca/about>.
- Nations Unies. 2008. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Repéré à https://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_en.pdf.
- NOMA, 2019. About NOMA. Repéré à <http://www.noma.on.ca/article/about-noma-3.asp>.
- NORDIK, 2011. About Us. Repéré à <http://www.nordikinstitute.com/about-us-3>.
- OALA, 2019. Ontario Aboriginal Lands Association (OALA). Repéré à <https://nalma.ca/associations/oala>.
- OFNEDA, 2017. Become a Member. Repéré à <https://www.ofneda.com/become-a-member>.

À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sudbury et Sault Ste. Marie. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Recherche connexe

Développement économique du nord de l'Ontario : villes-régions et corridors industriels

Charles Conteh

L'importance de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé dans les milieux ruraux et du Nord

Emily Donato

Recommandations : Les priorités en soins de santé dans les collectivités autochtones du Nord ontarien

Julie Duff Cloutier, Nichola Hoffman, Kristin Morin, and John Dabous

Pour vous tenir au fait ou pour participer, veuillez communiquer avec nous :

1 (807) 343-8956

info@northernpolicy.ca

www.northernpolicy.ca



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

northernpolicy.ca